ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1913 - 1er avril 2005 - prix : 1 €

Référendum

Le soutien du PS ne rend pas meilleure la constitution Giscard-Chirac

Hôpitaux

Urgence aux Urgences

p. 12 et 13

Enseignement

Manifestons le 2 avril

p. 11

Kirghizstan

Révolution de palais ?

p. 16

Salaires de la Fonction publique

p. 5

Tout pour amuser les syndicats et mettre en rogne les salariés

M 06189 - 1913 - F: 1,00 €

Sommaire

Leur société

p.4 ■ Circulaire Bolkestein : déjà en application
■ Chirac au Japon : l'arroseur arrosé
■ Tchernobyl : les mensonges du gouvernement

p.5 ■ Salaires de la Fonction publique : de quoi mettre en rogne les salariés
■ Référendum : en battant la campagne des politiciens

p.6 ■ Boycott de la « journée de solidarité » dans deux départements

p.7 ■ En finir avec les mariages forcés

Tribune

p.6 ■ Les tulipes fanées du Kirghizistan

Dans le monde

p.8 ■ États-Unis : la « bataille » contre les retraites
■ Dans le pétrole, les profits explosent, les usines aussi

p.9 ■ Autriche : il y a 50 ans, les nazis recyclés par la social-démocratie

p.10 ■ Maroc : répression contre des syndicalistes
■ Espagne : répétition d'actes racistes à El Ejido

p.16 ■ Kirghizstan : révolution de palais ?

Enseignement

p.11 ■ Manifestons tous ensemble le 2 avril
■ Seine-Saint-Denis : les lycéens poursuivent leurs actions

Dans les entreprises

p.12 ■ Sealed Air : recul de la direction
■ Hôpital de Rennes : la grève continue
■ Hôpital de La Réole : non à la fermeture des urgences

p.13 ■ Hôpital de Nevers : ça urge aux urgences
■ EdF : gros bénéfices et investissements courcircuités en Corse
■ Carrefour : grève pour les salaires
■ Pfizer : la grève fait reculer la direction

p.15 ■ Nestlé : débrayages pour la paye
■ Vistéon : la santé avant la production

La fête de Lutte Ouvrière

Les 14, 15 et 16 mai

LO

Il reste six semaines pour vous préparer à la fête de Lutte Ouvrière et, notez-le bien, cinq semaines seulement pour bénéficier du tarif de 12 euros au lieu de 15 euros pour la carte d'entrée. Vous disposez du même temps pour vous procurer les bons de réduction qui vaudront 5 euros à la fête et 4 euros à l'achat entre le 1er avril et le 7 mai.

Alors dépêchez-vous de vous adresser à nos camarades et, si vous n'en connaissez pas, de nous passer commande par courrier en nous envoyant le chèque correspondant établi à l'ordre de Lutte Ouvrière, à notre adresse : Lutte Ouvrière, Boîte Postale 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Nous vous retournerons cartes et bons commandés, franco de port (n'oubliez pas l'adresse à laquelle nous devons les envoyer).

Vu la variété et la nature des spectacles, qu'ils soient de divertissement ou culturels, vous ferez un bon investissement.

Rien que pour le Village dans les arbres, vous ne regretterez pas d'être venus. En effet, même si vous n'allez pas vivre la vie des villageois arboricoles, le spectacle de cette attraction risque de vous donner le torticolis, tellement vous ne pourrez détacher vos yeux de ceux qui chemineront dans ses différents chemins aériens.

Alors ne perdez pas de temps, procurez-vous vite votre carte d'entrée et vos bons de réduction. Avec ces bons, la fête vous sera encore moins chère.

À dans six semaines !

LO

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

LIMOGES

Dimanche 3 avril
à partir de 12 h
Salle du Temps Libre
à Isle (Haute-Vienne)

FOURMIES

Samedi 16 avril
à partir de 17 h
Salle de Bal
du Théâtre

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvrière.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvrière.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : *« Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière »* et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière .....

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	**6 mois**	**1 an**	**10 numéros**
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial
d'Arlette Laguiller
Éditorial des bulletins d'entreprise
du 29 mars

Le soutien du PS ne rend pas meilleure la Constitution Giscard-Chirac

Depuis que les sondages donnent le « non » gagnant au référendum sur la Constitution européenne, cela s'agite dans le camp de ceux qui appellent à voter « oui », Chirac en tête. Le président de la République en voyage d'affaires au Japon, entre une réception chez l'empereur et un match de sumos, s'est fendu d'un vigoureux appel : *« La sauvegarde de notre modèle social suppose de répondre oui »*. Oh qu'il est beau, ce modèle social, avec près de trois millions de chômeurs, à peu près autant de précaires, des salaires insuffisants, la pauvreté qui s'étend, sans parler des écoles ou des bureaux de poste que l'on ferme, des hôpitaux surchargés où le personnel soignant n'en peut plus ! Que Chirac, flanqué de Raffarin, continue comme cela, et le « non » continuera à monter !

Et les ministres de répéter à la télévision qu'il faut plus de « pédagogie » car les électeurs sont mal informés sur le projet de Constitution. Mais il n'y a pas besoin d'éplucher ce lourd pavé indigeste pour comprendre que ce projet de Constitution, soutenu par Chirac, Raffarin, Sarkozy qui mènent ici, en France, une politique qui foule aux pieds les intérêts des travailleurs, ne peut rien contenir de bon pour les classes populaires de France ou d'Europe.

Mais le camp du « oui », c'est aussi une bonne partie de la direction du Parti Socialiste. Une fois de plus, les Hollande, Strauss-Kahn ou Jospin se retrouvent derrière Chirac et s'échinent à expliquer que ceux qui veulent une Europe *« plus sociale »*, *« plus démocratique »*, devraient voter « oui ». L'ex-bras droit de Jospin, ex-ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, mérite le pompon pour avoir affirmé, en substance, le 28 mars sur une chaîne de télévision, qu'il faut voter « oui » car la Constitution permettra de mener une politique de gauche et de faire une Europe sociale.

Mais c'est bien sûr ! C'est sans doute cette Constitution qui a manqué à Jospin pendant ses cinq ans de gouvernement !

Alors il faut voter contre cette Constitution, qui non seulement n'apporte rien aux travailleurs mais qui contient tout un fatras réactionnaire et aligne les droits et les libertés démocratiques par le bas.

Mais, tout en votant pour le « non », il ne faut pas attendre de la victoire du « non » plus qu'elle ne peut donner. L'offensive menée contre les travailleurs par le grand patronat dans tous les pays d'Europe, quel que soit le gouvernement en place, n'a rien à voir ni avec la Constitution, ni avec Bruxelles.

Ce ne sont pas les institutions européennes ni même le gouvernement qui dirigent l'économie, mais le grand patronat. Seillière, le président du Medef, l'a rappelé sèchement à Raffarin lorsque le Premier ministre, pourtant à plat ventre devant le grand patronat, s'est avisé de parler salaires après les manifestations du 10 mars. Les salaires, ce sont les patrons qui en décident, pas le gouvernement, a-t-il affirmé, reprochant même au gouvernement d'envisager une augmentation pour les travailleurs du secteur public qui dépendent de lui. Une augmentation pourtant misérable car, à la suite des négociations convoquées mardi 29 mars, elle n'atteignait même pas 10 euros par mois pour les bas salaires du service public !

Que l'on tienne la déclaration de Seillière pour dite. Si les travailleurs veulent obtenir satisfaction aux exigences qui sont vitales pour arrêter l'appauvrissement du monde du travail, il faut faire reculer le gouvernement certes, mais surtout le grand patronat qu'il représente. Ces exigences découlent des intérêts communs à tous les travailleurs : arrêter les licenciements collectifs, mettre fin à la précarité et au chômage, quitte à répartir le travail entre tous, augmenter tous les salaires. Les entreprises ont fait beaucoup de profits, ce sont les patrons eux-mêmes qui le disent. Cette richesse doit empêcher ceux qui l'ont créée de tomber dans la pauvreté. Mais le grand patronat ne cédera que devant un mouvement de grèves et de manifestations se généralisant, où il aurait à craindre de tout perdre en ne voulant rien lâcher !

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette LAGUILLER

LO

BORDEAUX

Jeudi 31 mars à 20 h

Salle de l'Athénée Municipal –place Saint-Christoly

MARSEILLE

Samedi 2 avril à 15 h

Château des Fleurs – 16, Bd Michelet – (Métro : Prado

Attention, le meeting d'Arlette Laguiller à Marseille, initialement annoncé à 15 heures a été retardé en raison de la manifestation des enseignants et des lycéens prévue à la même heure. Ceci afin de permettre aux participants au meeting d'aller à la manifestation, et aux manifestants qui le souhaitent de venir ensuite au meeting.

STRASBOURG

Dimanche 3 avril à 16 h

Salle de la Marseillaise– 34, bd Clemenceau

CLERMONT-FERRAND

Lundi 11 avril à 20 h

Maison du Peuple – place de la Liberté

• Circulaire Bolkestein

Ça se fera... puisque ça se fait déjà !

La « directive Bolkestein » sur la libéralisation des services a finalement été repoussée, du moins à plus tard, car d'après la conférence des chefs d'État de l'Union européenne, *« la rédaction actuelle ne correspond pas pleinement aux exigences »*. Chirac et Hollande se félicitent de ce sursis, sans préciser évidemment qu'il ne s'agit que d'en modifier la rédaction.

L'application de cette directive permettrait à un prestataire de services d'être soumis aux lois sociales en vigueur dans le pays de la maison mère et pas dans celui où le travail s'effectue concrètement. Ce serait une manière légale et simple de faire baisser l'ensemble des salaires, en appliquant ceux des pays où ils sont les plus bas.

En fait bien des patrons sont déjà à l'ère Bolkestein et depuis longtemps. Cela se fait parfois de manière illégale, comme lorsque les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire sous-traitent à une société employant des ouvriers roumains et indiens, aux conditions roumaines ou indiennes. Mais cela peut se faire aussi de manière tout à fait légale et spécialement organisée par les gouvernements de chaque pays comme par l'Union européenne dans son ensemble.

Par exemple, l'équipage d'un navire battant pavillon des Kerguelen est en territoire français, mais peut être soumis à un contrat de travail de droit philippin, avec le salaire correspondant. C'est possible depuis la loi sur le pavillon des Kerguelen, loi qui date de 1996, donc adoptée sous Chirac. Cette possibilité sera renforcée par le « Registre international français », proposé par Raffarin et qui est calqué sur les pavillons de complaisance norvégien, hollandais, britannique, etc.

De même, d'après la loi en vigueur aujourd'hui, *« le transport routier de cabotage est réalisé aux conditions sociales du pays d'origine du transporteur »*. On est simplement tenu de respecter les temps de conduite et de repos légaux dans le pays traversé. Cette loi date de 1999, et donc de Jospin.

On peut donc être certain que la « lutte » de Chirac et Hollande contre la circulaire Bolkestein ne passera pas le printemps et, plus précisément, le 29 mai, jour du référendum sur la Constitution européenne. Sous un nom ou sous un autre, cette circulaire ressortira puisque la politique constante et commune de tous les gouvernements européens est de tirer les salaires vers le bas.

Paul GALOIS

• Chirac au Japon

Un bon représentant

Ce n'est pas seulement en tant qu'amateur de sumo, cette sorte de match de catch qui est une spécialité nippone et qui met aux prises d'adipeux et volumineux combattants, que Chirac s'est rendu une nouvelle fois au Japon. C'est surtout en tant que voyageur de commerce. Qu'il s'agisse de promouvoir le choix du site français de Cadarache pour le projet mondial de réacteur à fusion nucléaire, de défendre la vente d'armes à la Chine, ou encore de vanter les qualités du Nouvel Airbus A330, il a fait montre de ses réels talents de roi des camelots.

Qu'on en juge. Répondant à une question générale sur le tourisme, il s'est fendu d'un discours droit sorti d'un dépliant publicitaire : *« Le Japon, probablement le plus beau pays du monde, souffre de son éloignement de la plupart des grands pays »*, a t-il dit. Triste situation, mais notre charlatan en chef a su proposer illico le remède. *« Il y a une solution »*, s'est-il empressé d'ajouter, et cette solution, c'est d'acheter les A330, *« un avion qui transportera un très grand nombre de passagers dans des conditions particulièrement sûres, moins polluantes que le reste des avions, plus confortables et moins chères »* a-t-il renchéri. C'est donc, a conclu Chirac, *« le moyen de transport que le Japon devrait acquérir pour faciliter et rendre plus dynamique sa politique touristique »*. L'histoire ne dit pas encore s'il en offrait treize à la douzaine.

On jugera plus tard, au nombre d'A 330 vendus aux Japonais au détriment des Boeing, de l'efficacité de ce représentant, pas le nôtre mais celui des industriels et des affairistes français et européens.

Mais pour exercer un tel métier, est-il besoin de le faire élire ? Une petite annonce suffirait amplement !

Et puis, pourquoi mettre à sa disposition, aux frais de l'État, un somptueux appartement de fonction à l'Élysée ? D'autant que, à ce qu'on sache, il n'a pas une nombreuse famille à loger.

Michel ROCCO

• Vingt ans après Tchernobyl

Un rapport accable le gouvernement francais

Deux experts viennent de remettre un rapport sur les retombées, en France, de l'explosion en 1986 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, à la juge chargée d'enquêter suite aux plaintes déposées par des malades atteints d'un cancer ou d'affections de la thyroïde. Plusieurs centaines de personnes, en effet, ont déposé une plainte contre X mettant en cause les services de l'État qui, à l'époque, n'ont pas informé la population ou ont minimisé l'importance du danger présenté par les retombées radioactives. Il est notamment fait état d'une note manuscrite datée du 16 mai 1986, émanant des archives du ministère de l'Intérieur (à la tête duquel se trouvait Pasqua), qui demandait de ne pas divulguer les chiffres en sa possession, et de *« décourager tous les moyens locaux et privés de mesurer la radioactivité »*.

Près de vingt ans après les faits, ce rapport confirme donc que les autorités françaises ont, volontairement, caché qu'une partie du territoire avait été affecté par le nuage radioactif, et n'ont pas appelé les habitants à des mesures de prudence. À l'époque, fin avril-début mai 1986, les cartes présentées par les autorités montraient que ce nuage s'arrêtait, comme par magie, aux pointillés rouges qui marquent les frontières terrestres de la France. Les communiqués de différents ministères (pas moins de cinq ont été mis en cause) se voulaient tous rassurants : *« Le taux de radioactivité est bien inférieur à celui où il y a danger »*, déclarait Carignon, ministre délégué à l'Environnement. Michèle Barzach, ministre déléguée à la Santé publique, affirmait que *« la santé n'est aucunement menacée par les conséquences de cet accident. (...) Les eaux habituellement potables, le lait, les produits alimentaires frais ou de conserve peuvent être consommés quel que soit l'âge des enfants »*. Même son de cloche du côté de François Guillaume, à l'Agriculture, ou d'Alain Madelin, à l'Industrie et à la Recherche, alors que différents relevés montraient des taux de radioactivité anormalement élevés, notamment dans le lait des ruminants, les légumes dont on consomme les feuilles et les champignons.

Le mensonge voulu et organisé par l'appareil d'État a été dévoilé il y a déjà des années, bien que la justice n'ait, jusqu'à présent, pas donné suite aux accusations portées contre les membres du gouvernement qui ont sciemment caché à la population les risques encourus, l'empêchant de prendre les précautions alimentaires qui s'imposaient. Ni coupables, ni responsables, ils ont l'âme et les mains blanches ! Mais ce rapport, en apportant de nouvelles preuves des dissimulations qu'ils ont effectuées, les accable encore plus.

Marianne LAMIRAL

• Mer du ministère à Alstom

Seul le titre change

Depuis le 1er avril, l'ex-ministre de l'Économie et des Finances Francis Mer siège au conseil d'administration du groupe Alstom. On se souvient que pendant l'été 2003, au moment où Alstom était menacé de faillite à cause de 5 milliards de dettes, c'est lui qui, sous la direction de Raffarin, avait accordé la garantie de l'État à cette entreprise et l'avait tirée d'affaire. Mais ce serait voir les choses par le petit bout de la lorgnette que de considérer ce poste d'administrateur comme une récompense accordée par les actionnaires d'Alstom et les banques qui lui avaient prêté de l'argent.

Francis Mer a fait une belle carrière dans les affaires, ce qui ne va pas sans une certaine fortune sans doute, mais aussi beaucoup de relations. Mer préside actuellement la Fondation d'innovation politique de l'UMP (ça ne s'invente pas !), siège aux conseils d'administration du groupe chimique Rhodia et de l'entreprise d'intérim Adecco. Il n'est donc pas dans le besoin.

Tous ces postes sont répartis entre gens du même monde. Hauts cadres des entreprises, du gouvernement et de l'État sont interchangeables. Qu'ils dirigent une entreprise privée, publique, une administration ou un service public, ils sont toujours chargés de défendre les intérêts des possédants, c'est-à-dire aussi, même si leur fortune n'est pas toujours à la hauteur de celle de leurs mandants, leurs propres intérêts.

Vincent GELAS

• Salaires de la Fonction publique

Tout pour amuser les syndicats et mettre en rogne les salariés

Pour le troisième épisode des négociations à répétition sur les salaires des travailleurs du public, le ministre de la Fonction publique a convoqué les sept fédérations syndicales de fonctionnaires, mardi 29 mars, pour leur faire part de ses dernières propositions en matière d'augmentation des salaires.

Après avoir annoncé en décembre dernier un coup de pouce symbolique de 0,5 % pour février 2005 suivi de 0,5 % de plus en novembre, ce qui n'aurait guère fait que 0,54 % sur l'année, Renaud Dutreil condescend à accorder quelques dixièmes de points supplémentaires pour 2005.

Cette fois, il s'agira donc, en plus de ces 0,54 % sur l'année, de 0,5 % au 1er juillet et 0,3 % au 1er novembre. Le ministre ajoute donc 0,30 % de plus en moyenne sur l'année 2005. Pour un salarié qui gagne 1 000 euros par mois, les deux augmentations concédées par Dutreil rapporteront un peu plus de 8 euros par mois.

Pour faire un peu plus d'esbrouffe, l'annonce rappelle la prime, déjà dans l'air au cabinet ministériel depuis décembre, qui viendrait compenser – exceptionnellement ! – les salaires des fonctionnaires arrivés au sommet de leur grade depuis au moins trois ans : dans ce tout petit œuf de Pâques, ceux-ci trouveront 1,2 % de leur salaire annuel, soit entre 130 et 230 euros. Cela concernerait au plus 260 000 agents. Un autre coup de pouce, une fusion des échelons les plus bas de la grille salariale, serait également destiné à limiter les salaires inférieurs au smic, chez les travailleurs titulaires, en tout cas. Les travailleurs concernés pourraient, selon les cas, prétendre à une augmentation mensuelle de 57 à 4 euros.

Certains responsables syndicaux, calculant comme le ministre une augmentation totale de 1,8 %, s'estimeront sans doute satisfaits et argueront d'un *« rattrapage de l'inflation »*. C'est aussi le point de vue du ministre, qui se félicitait déjà lors de la dernière rencontre d'un *« climat apaisé et constructif »* avec les syndicats. Il entend au demeurant profiter, selon ses dires, de ces *« contacts renoués »* pour aborder les sujets qui l'intéressent : les effectifs et la mobilité des travailleurs de l'État. On sait ce que cela signifie pour lui : réduction des effectifs et malléabilité accrue du personnel.

Rien de tout cela n'approche un rattrapage tant soit peu véritable du pouvoir d'achat, puisque le manque à gagner de celui-ci depuis cinq ans par rapport à l'indice des prix à la consommation s'élève, selon les calculs du ministère de l'Emploi, à 5 %. C'était d'ailleurs le montant annoncé par les syndicats lors de la rencontre de décembre avec le ministre pour expliquer leur refus de signer un accord. De son côté, le ministre s'était lamenté que ce rattrapage lui coûterait 10 milliards d'euros.

La manifestation du 10 mars qui a mobilisé des centaines de milliers de travailleurs, dont une bonne partie du secteur public, a démontré que le mécontentement sur les salaires comme sur les emplois est ample et profond. Les directions syndicales n'ont pas signé mais elles avaient fait connaître, avant même ce 29 mars, la modestie de leurs exigences et leur disponibilité à la négociation. Le ministre a saisi la balle au bond.

Celle-ci est à nouveau dans le camp des travailleurs, du public comme du privé, que ce petit jeu autour du tapis vert risque par ailleurs de ne pas faire rire. Les manifestations de janvier, février et mars ont témoigné de leur mécontentement. Il faudra de nouvelles mobilisations pour battre en brèche la morgue triomphante du gouvernement et l'avidité du Medef.

Viviane LAFONT

• Référendum

Chirac dans le rôle de l'arroseur arrosé

Il est savoureux, ou saumâtre, selon son état d'esprit, d'entendre les politiciens de droite, comme ceux de gauche qui font campagne pour le « oui » faire la leçon aux électeurs en leur disant qu'il ne faut pas choisir son bulletin de vote en fonction de considérations de politique intérieure. Cela l'est plus encore quand il s'agit de Chirac lui-même qui, du Japon, a sermonné les électeurs français, leur expliquant en substance la même chose. *« La réponse des Français au référendum »*, a-t-il dit, ne doit pas se faire *« en fonction de préoccupations autres qu'européennes »*.

On rêve ! Comme si ce qui avait motivé Chirac pour choisir – car c'est lui qui a fait le choix – de poser la question de la Constitution européenne sous forme référendaire à l'ensemble des électeurs français ne relevait pas d'un calcul politicien ! Un calcul lié à des considérations qui n'ont rien à voir, mais rien du tout, avec des « préoccupations européennes » !

Il s'agissait, et cela ne faisait de doute pour personne, de rechercher à être une seconde fois plébiscité, afin justement de retrouver un regain de légitimité, lui permettant de poursuivre la même politique intérieure réactionnaire, devenant de plus en plus impopulaire, dans tous les sens du terme.

Ce calcul visait à mettre son rival de l'opposition, le Parti Socialiste, dans l'embarras. Si sur ce dernier point, l'opération semble avoir réussi au-delà de toutes ses espérances, elle patine passablement en ce qui concerne l'opération plébiscitaire, si l'on en juge par l'évolution des sondages.

À cela s'ajoute une seconde incongruité. Car ces mêmes partisans du « oui » perdent de plus en plus leur contenance au fur et à mesure qu'une majorité de l'opinion semble pencher pour le « non ». Une réponse négative à la question qu'il a lui-même posée *« serait une connerie »* avait déclaré ce même Chirac en allant tapoter sur l'arrière-train des vaches au Salon de l'agriculture. Aujourd'hui, tout le camp du « oui », UMP, UDF, PS confondus, réprimande ceux qui oseraient voter non, les qualifiant d'irresponsables, d'ignorants, d'ingrats, oubliant tout ce que l'Europe des Six, puis des Neuf, puis des Quinze leur a apporté. Mais ces électeurs ont des excuses de ne plus s'en souvenir car il y a un décalage considérable entre les discours et les bienfaits que leur aurait procurés leur Europe. Du moins pour la « France d'en bas ». Celle d'en haut en a bien mieux tiré profit, de l'Europe comme du reste.

Curieux, ces « démocrates » qui posent des questions à la population, mais qui se fâchent tout rouge lorsque l'on répond autre chose que ce qu'ils ont envie d'entendre.

Jean-Pierre VIAL

En battant la campagne

La dernière Kahnerie

Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de Jospin et l'un des postulants socialistes à la course à l'Elysée, a déclaré dimanche 20 mars à l'émission Le grand jury-RTL-Le Monde, pour défendre le « oui » au référendum, que *« ce qui est neuf dans cette Constitution, c'est le plein emploi, un mieux disant social, un mieux disant démocratique »*. Pas possible ! Il ne s'est pas réveillé, il se croit encore au gouvernement, du temps où il essayait de faire prendre des vessies pour des lanternes aux travailleurs. Mais quand il sera sorti de son somnambulisme, force lui sera de constater que dans cette Europe dont il parle, on compte en France près de trois millions de chômeurs, et on en compte cinq millions en Allemagne, un nombre de chômeurs jamais atteint dans ce pays depuis la grande crise de 1930. Il ne peut sans doute pas savoir, le pauvre, que tous les gouvernements d'Europe, y compris ceux de ses camarades Blair en Grande-Bretagne et Schröeder en Allemagne, poussent les salaires et les protections sociales vers le bas, tout comme l'ont fait les gouvernements français, y compris celui auquel Strauss-Kahn a participé.

Ne le tirons pas de son rêve. Il paraît même que, dans cet état, il se prend pour un socialiste.

J.-P. V.

Des vertes et des trop mûres

À l'émission *Le grand jury-RTL-Le Monde* de dimanche 27 mars, Dominique Voynet a considéré, à l'instar de Strauss-Kahn le dimanche précédent, *« que le traité constitutionnel de Giscard comportait des dispositions progressistes, beaucoup plus en avance que celles qui sont inscrites dans la Constitution française, sur le droit des femmes, sur la lutte contre la discrimination, ou sur la protection de l'environnement »*. Etre plus progressiste que ne l'est la Constitution française, ça n'est pas bien difficile. Mais même en chaussant des lunettes vertes, on ne voit pas ce que Voynet voit dans le Traité constitutionnel de Giscard.

Le plus drôle dans les propos de la désormais sénatrice verte n'est pas là. Il est lorsqu'elle déclare : *« On est en train de payer plein pot, dans la montée du « non », le sentiment de nombreux Français en particulier ceux de gauche, qui ont voté pour Jacques Chirac en 2002 »* qui estiment *« n'avoir pas été payés en retour, avoir été négligés par ce gouvernement qui n'a eu de cesse de démanteler les acquis sociaux, d'humilier ou de dévaloriser les salariés, les fonctionnaires et de clore le bec aux jeunes »*.

Certes, Chirac n'a pas tenu les promesses qu'il n'avait pas faites, et encore moins celles qu'avaient faites ces prétendus hommes et femmes de gauche qui appelaient à voter Chirac, en expliquant que c'était un recours. Madame la sénatrice, en ayant participé à cet appel à voter Chirac, figure dans un bon rang parmi les responsables de la déception des électeurs de gauche. Mais si ces derniers payent « plein pot », l'ancienne ministre de l'Environnement s'en est bien tirée. Elle a perdu son portefeuille, mais a retrouvé un siège au Sénat. C'est sans doute forte de cette première expérience, qu'elle en est à défendre la Constitution de Giscard, qui n'est, selon elle, ni de gauche ni de droite. Mais on ne nous fera pas croire que Giscard et Chirac sont devenus des défenseurs du monde du travail. Après nous avoir fait le coup une fois avec Chirac, une deuxième, c'est trop.

J.-P. V.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité,

TRIBUNE

Les tulipes fanées du Kirghizistan

Les changements à la tête du pouvoir au Kirghizistan se sont accompagnés de manifestations de masse dans quelques villes du pays et de quelques affrontements violents. Le président en poste, Akaïev, s'est enfui d'abord au Kazakhstan puis en Russie. Un de ses anciens Premiers ministres, Bakiev, s'est fait proclamer à la présidence provisoire par des partis d'opposition, nombreux, mais unis dit-on pour la circonstance. Un ancien ministre de l'intérieur d'Akaïev, Koulov, ex-général du KGB, a été sorti de prison et se voit à nouveau, au titre de ministre de l'intérieur de la sécurité et des armées par intérim, chargé de faire régner l'ordre. Une diplomate, Roza Otunbaïeva, ayant été ambassadeur aux États-Unis, puis au Royaume-Uni et aux Nations unies, déjà ministre des affaires étrangères du temps de l'URSS puis également au début de la présidence d'Akaïev après 1991, va rempiler à ce même poste. Tel se dessine aujourd'hui le « nouveau » visage du pouvoir dans cette ancienne république soviétique de quelques 5 millions d'habitants, proclamée indépendante de Moscou depuis 1991.

Pour le moment, car les rivalités de personnes entre les nouveaux promus pourraient encore bousculer la donne. Et des manifestations de mécontentement se sont encore déroulées après que tout ce beau monde fut tombé d'accord pour reconnaître le nouveau Parlement élu, alors même que c'est précisément cette élection truquée, organisée par l'ancien président Akaïev, qui avaient fait déborder la coupe.

Ce que de nombreux commentaires de presse ont baptisé révolution, « des tulipes » cette fois, après celle « des roses » de Géorgie et celle « orange » d'Ukraine, s'apparente bien davantage à une alternance au gouvernement – un peu plus mouvementée que dans les démocraties des pays riches – qu'à un bouleversement social en profondeur. Pourtant la population avait bien des raisons de vouloir un changement radical de sa situation, bien des raisons d'affronter dans la rue le pouvoir en place. La population kirghize vit misérablement : le revenu moyen est de 330 dollars par habitant en 2004 et la pauvreté touche 64 % de la population. Le Kirghizistan, déjà sous-développé bien avant 1991, l'est encore davantage depuis la fin de l'URSS.

Même si le pouvoir en place était considéré comme plus faible que les autres dictatures de la région, il n'en était pas moins autoritaire et totalement corrompu. Truquage des élections, achat des députés, népotisme : la fille, le fils, les deux belles-sœurs et autres proches d'Akaïev ont été élus au parlement (de 75 membres en tout). Les membres de la famille de l'ancien dictateur sont à la tête des plus grandes entreprises, notamment des supermarchés. Son gendre contrôle l'extraction de l'or, l'alcool, les tabacs, les télécommunications, et la principale maison d'édition d'État.

La pseudo-révolution au Kirghizistan a reçu l'aval et les félicitations de l'Europe et des États-Unis. Et même un certain appui matériel de ces derniers, via les subventions aux ONG et la mise à la disposition de l'opposition d'un certain nombre de médias pour se faire entendre. Les États-Unis, sous couvert de défendre la démocratie, contribuent une fois encore à un changement de pouvoir et poussent ainsi leurs pions au travers des liens tissés avec les nouveaux dirigeants.

Quant à la Russie, si elle se fait tailler des croupières dans son « étranger proche », elle fait contre mauvaise fortune bon cœur. Poutine a certes critiqué *« le caractère illégitime »* de la sortie de crise kirghize et accueilli en Russie le président en fuite Akaïev. Mais il a également précisé *« connaître très bien les gens de l'opposition »*, lesquels *« ont fait beaucoup pour établir de bonnes relations entre la Russie et le Kirghizistan »*. Et de son côté, Koulov, « l'homme fort », dirigeant en second du Kirghizistan, interviewé par *Libération*, a posé ainsi les limites du changement : *« Les Américains veulent que notre pays se démocratise : qu'il ne devienne pas une nouvelle menace pour le monde, un foyer du terrorisme ou du trafic de drogue. Mais nous ne pouvons pas vivre sans la Russie. Sur les 5 millions d'habitants du Kirghizistan, entre 800 000 et 1 million travaillent en Russie. Les Américains nous donnent de l'argent. Mais la Russie nous donne du travail. Les revenus que les Kirghizes rapatrient de Russie constituent près de la moitié du budget de l'État. La Russie fournit aussi notre essence, notre chauffage. On ne peut pas se fâcher avec Moscou. J'ai aussi du respect pour Vladimir Poutine. »* Pas vraiment de « révolution » donc non plus dans les rapports entre Le Kirghizistan, la Russie et les États-Unis. Comme pour la Géorgie ou l'Ukraine.

Seule la population kirghize, qui en descendant dans la rue avec de toutes autres aspirations a contribué aux changements actuels, pourra se sentir flouée. Le drame pour elle, c'est qu'elle n'a aucune organisation ni représentation politique défendant réellement ses intérêts.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 38 (mars-avril 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Amérique du Sud : Une nouvelle gauche... contre les travailleurs.

Articles : Les lycéens contre la loi Fillon : quand la jeunesse s'invite dans la lutte de classe - La SNCF, dévoreuse d'emplois - Journaux : sous presse ou sous pression ? - La Côte d'Ivoire : la population entre trois feux - Le projet de manifeste de la LCR : une déclaration d'amour aux altermondialistes.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : http ://www.convergences revolutionnaires.org

Leur société

• La « journée de solidarité » boycottée dans deux départements

Un exemple à répéter

Dans les départements du Gard et du Territoire-de-Belfort, ainsi que dans certaines communes de France, le lundi de Pâques avait été décrété non férié, afin de préserver les festivités habituelles du lundi de Pentecôte. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le résultat n'a certainement pas été à la hauteur des attentes gouvernementales : *« Un lundi boudé »*, *« Un jour férié comme un autre »*, *« Un raté »*, etc. Tels sont les commentaires des médias qui rendent compte du fiasco complet de cette journée travaillée, dite abusivement de « solidarité envers les personnes âgées ».

AFP

Une classe du Gard, ayant fait le plein ce jour-là...

Les administrations étaient ouvertes ou fermées selon les cas : la préfecture et les sous-préfectures du Gard étaient ouvertes, mais pas la mairie de Nîmes ni celle d'Alès ; les crèches et d'autres services municipaux n'ont, par conséquent, pas fonctionné. Mais, surtout, l'image des établissements scolaires quasiment vides montre la réaction de mécontentement suscitée par l'obligation faite aux salariés d'effectuer une journée de travail supplémentaire sans rémunération.

La fédération FCPE des parents d'élèves avait appelé à ne pas envoyer les enfants en classe ce jour-là : *« Les enfants ne sont pas des salariés. Leur présence en cours ce jour-là ne va certainement pas créer de valeur ajoutée au profit des personnes âgées »*, avait déclaré son président local, rejoignant des syndicats enseignants qui appelaient à la grève contre cette journée de travail gratuit. Leurs mots d'ordre furent d'autant plus suivis que les parents étaient en congé ou avaient pris un jour de RTT pour ne pas avoir à travailler le lundi de Pâques : un élève sur vingt, en moyenne, s'est présenté à son établissement et, dans le Gard, les bus scolaires étaient quasiment vides : les 500 autocars mis en service ce jour-là n'ont transporté que 2 000 élèves, au lieu des 28 000 habituels. De l'argent dépensé en pure perte... et qui aurait pu être plus utilement employé pour aider les personnes âgées, comme l'a fait remarquer le responsable départemental des transports scolaires !

Quant au secteur privé, là où les employeurs avaient décidé de faire fonctionner leur entreprise, le résultat n'a pas été plus concluant. Les commerces, par exemple, n'ont guère fonctionné.

Imposer aux salariés de travailler une journée de plus pour financer un fonds destiné à venir en aide aux personnes âgées est une escroquerie. Dans le secteur privé, il est d'ailleurs prévu que seule une petite partie du profit réalisé aille à ce fonds, le reste étant tout bénéfice pour l'employeur ; dans le service public, l'escroquerie se double en plus d'une inutilité totale, puisque aucune richesse n'est produite.

Les habitants du Gard, du Territoire-de-Belfort et des villes qui devaient en principe travailler le lundi de Pâques ont clairement montré, et comme il le fallait, ce qu'ils pensent de cette mesure imposée par le gouvernement. La voie est donc montrée, pour le lundi de Pentecôte, dans tout le reste du pays. Il reste aux syndicats et aux fédérations de parents d'élèves à appeler à la protestation et à la grève pour que l'on ne vole pas une journée de leur travail aux salariés. Même si le lundi de Pentecôte n'est plus un jour férié pour le gouvernement, l'ensemble des salariés peut décider qu'il le restera.

Marianne LAMIRAL

Réunion publique de Lutte Ouvrière
à Melun (Seine-et-Marne)
Jeudi 14 avril à 19 heures — Centre social Jean XXIII
27, rue Edmond-Michelet – Quartier Montaigu

Rencontre avec les militants de Lutte Ouvrière
à Château-Thierry (Aisne) — Dimanche 3 avril
à la Brocante-Braderie « à greniers ouverts »

En finir avec les mariages forcés

L'âge légal du mariage pour les femmes va passer à 18 ans, comme pour les hommes, au lieu de 15 ans précédemment. C'est un amendement, déposé au Sénat dans le cadre d'une loi visant à lutter contre les violences conjugales, qui va permettre cette modification du code Napoléon, qui date de 1804.

Pour les sénateurs il s'agit d'abord d'harmoniser la loi française avec celles des autres pays européens qui, pour la plupart, fixent à 18 ans l'âge pour être adulte et pouvoir se marier, pour les hommes comme pour les femmes, évidemment.

Il s'agirait aussi de lutter contre les mariages forcés. Les associations féministes estiment qu'il y a, en France, de 70 000 à 75 000 jeunes filles mineures mariées contre leur gré ou menacées de l'être. C'est-à-dire que de toutes jeunes filles sont mariées, ou plutôt vendues, par leur père à un homme qu'elles ne connaissent pas, souvent beaucoup plus vieux qu'elles, et sont ainsi fréquemment destinées à devenir des esclaves domestiques et sexuelles. Ce sont justement des témoignages de jeunes filles ayant été mariées de force et s'étant évadées qui ont révélé l'ampleur du phénomène.

Aujourd'hui cette pratique barbare concerne surtout certains pays d'Afrique et d'Asie et certaines des populations qui en sont originaires. Mais, il n'y a pas si longtemps, c'était la règle générale, surtout dans la « bonne société », et c'est d'ailleurs cela que Napoléon avait codifié. Depuis cette époque, les luttes des féministes et l'évolution générale des mœurs ont fait diminuer le nombre de ces mariages « arrangés », « de convenance », « d'intérêt » ou tout simplement décidés par le père de famille et lui seul.

Malheureusement il semble que le nombre de mariages forcés soit maintenant en augmentation, particulièrement entre une jeune fille de nationalité française et un homme de la nationalité d'origine de la famille des parents de celle-ci. Cette augmentation illustre peut-être le retour en force de mœurs et de traditions d'un autre âge. Mais elle est certainement aussi liée au fait qu'en lui vendant sa fille on vend en même temps au fiancé la possibilité d'obtenir la nationalité française, ce qui augmente la valeur vénale de la jeune fille.

Alors en effet, reculer l'âge légal du mariage pour les filles, leur donnera une possibilité supplémentaire pour se défendre contre un mariage forcé, c'est tant mieux. Mais cela jouera surtout pour les Françaises dont le fiancé est également français, comme dans les cas de mariages forcés aux Antilles, aux Comores... ou en métropole.

Mais, en revanche, pour celles, et ce sont les plus nombreuses, que la famille envoie se marier « au pays », le problème reste entier car la loi française reconnaît les mariages légaux contractés à l'étranger, donc suivant la loi du pays concerné. Pire encore, les jugements concernant les femmes (mariage forcé ou consenti, répudiation, polygamie, droit de garde des enfants) prononcés en Algérie, en Egypte, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Cameroun sont valables en France, par suite d'accords passés entre la France et ces pays. La France est réputée être le pays des « droits de l'homme », mais elle n'est pas celui des droits de la femme répudiée par un mari polygame ou de la jeune fille mariée à un barbon inconnu.

En fait dans tous ces cas la loi n'impose qu'une chose : la jeune fille française et son fiancé doivent se présenter au consulat de France. Puisqu'il n'y a pas de protection légale, l'État demande à ses fonctionnaires des consulats de *« tenter d'évaluer la situation »* et de *« prendre en compte les signaux d'alerte : écart d'âge incongru ; pas de langue commune entre les deux futurs conjoints ; réticence à ce que la jeune femme soit reçue individuellement, etc. »*. Autant dire qu'il vaudrait mieux que la jeune fille menacée ait la possibilité de ne pas retourner au pays. Mais, là encore, les pouvoirs publics se bornent à donner des conseils : « cachez vos papiers d'identité, consultez l'assistante sociale... » Autrement dit : « débrouillez-vous ! »

Pour obtenir une véritable égalité politique, pour pouvoir disposer vraiment d'elles-mêmes, les femmes se sont battues et les lois ont suivi. Contre ces mariages forcés, il faudra qu'il en soit de même.

Paul GALOIS

• Nouvelle loi pour l'égalité salariale

Une société fondamentalement inégalitaire

Le gouvernement prépare une nouvelle loi pour l'égalité salariale entre hommes et femmes, encore une ! La ministre de la Parité et de l'Égalité professionnelle, Nicole Ameline, donne suite à un engagement de Chirac qui, dans un discours de nouvel an, avait promis en étrennes aux femmes une loi *« en vue de parvenir à l'égalité salariale dans un délai maximum de cinq ans »*.

C'est un fait que les salaires des femmes sont, en France, en moyenne inférieurs de 20 % à ceux des hommes. La loi annoncée rappelle cette réalité. Mais elle vient après tant d'autres qui se fixaient aussi l'égalité pour but.

En 1983, à un moment où l'emploi et les salaires féminins s'étaient améliorés par rapport aux années 1960, la loi Roudy avait prétendu réaliser cette égalité en demandant que dans chaque entreprise un rapport annuel sur la situation respective des hommes et des femmes soit établi. En 1999, seize ans après son adoption, la moitié des entreprises négligeaient de faire ce rapport. Mais par contre, sans doute du fait du développement du chômage, les salaires féminins maintenaient leur retard.

En 2001, une loi proposée par une députée du PS, Catherine Génisson, prévoyait une sanction pénale si le rapport exigé par la loi Roudy n'était pas présenté et s'il n'y avait pas dans l'entreprise une négociation annuelle sur l'égalité des salaires. Cette seconde loi fut aussi peu efficace que la précédente, et il n'y eut aucune sanction.

À son tour, le projet de loi de Nicole Ameline envisage des sanctions. Pour que les accords salariaux négociés entre patrons et syndicats soient applicables, il faudra qu'une négociation concernant l'égalité salariale ait eu lieu.

Sera-t-elle plus efficace cette fois que les précédentes ? On peut en douter. Si les salaires féminins restent inférieurs, cela reflète ce qui existe au niveau des mœurs de la société. Mais l'existence de cette différence s'appuie sur des arguties les plus diverses. La différence de compétence, qui renvoie aux choix imposés aux filles dès l'école, à l'absentéisme dû aux responsabilités familiales de la femme, qui renforce encore l'injustice de cette situation.

Les femmes salariées constituent 80 % des 3,4 millions de salariés qui gagnent moins que le smic, 80 % des 4 millions qui travaillent à temps partiel. On les confine dans des tâches moins qualifiées, dans des secteurs moins rémunérateurs.

La société capitaliste est par nature inégalitaire. L'inégalité fondamentale, entre exploiteurs et exploités, se conforte et se fortifie d'une multitude d'inégalités annexes, dont celle entre sexes dans les entreprises comme au foyer.

Les lois successives pèsent bien peu dans cette société qui entretient et développe l'inégalité et alors qu'il n'existe aucune réelle volonté politique de la combattre. Au contraire.

Vincent GELAS

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Les religions et les femmes

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 4 février 2005

Prix : 1,50 euro.
Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Télévision

Bulletins de santé au kilomètre

Tout le week-end de Pâques et la semaine précédente, les journaux télévisés ont immanquablement débuté par des reportages sur la santé du pape et sur l'agonie de Rainier de Monaco. Rien n'a été épargné au téléspectateur, des considérations de sommités médicales aux supputations politiques, des images de la famille (dans le cas du prince) à celles de fidèles éplorés (dans celui du pape). On en venait à regretter les journaux « d'information » entièrement consacrés aux faits divers, au football et à la renaissance de l'artisanat local dans la « Seine-et-Garonne ».

Il faut dire qu'à Monaco Rainier a passé son règne à vendre l'espoir du gros lot au casino et la garantie de profits immédiats dans l'immobilier. Jean-Paul II, c'est la vocation papale, vend l'espoir d'une vie meilleure au ciel et la garantie de l'ordre social sur la terre. Les directeurs de la télé, de leur propre aveu, vendent *« du temps de cerveau disponible pour la publicité »*. Il vaudrait mieux dire qu'ils spéculent sur l'espoir, le plus souvent déçu, du téléspectateur de voir quelque chose d'intéressant et lui garantissent surtout de se faire vendre des salades....

P. G.

• États-Unis

La « bataille » contre les retraites

Il est bien possible que le grand projet de Bush de privatisation partielle du système de base des retraites, géré par l'État fédéral et appelé aux USA « sécurité sociale », soit repoussé à plus tard. L'opposition au projet, déjà largement majoritaire dans l'opinion publique, gagne parmi les parlementaires, y compris les Républicains.

C'est que le mensonge utilisé pour justifier l'urgence de la prétendue réforme, c'est-à-dire la faillite du système par répartition actuel, est un peu gros. En effet le système dégage toujours d'importants excédents (68 milliards de dollars en 2004) et continuerait à en dégager jusqu'en 2017. Les énormes excédents accumulés permettraient même de payer 100 % des pensions jusqu'en 2041, voire 2052 selon certaines études. Autant dire que cette mesure impopulaire paraît de plus totalement injustifiée, et que même les élus républicains peuvent trouver qu'il n'y a nulle urgence à l'adopter, d'autant plus qu'elle pourrait coûter leur siège à ceux qui l'auraient votée.

Les sondages indiquent que près des deux tiers des Américains sont contre le projet, en particulier les 47 millions de retraités et les plus de 50 ans qui sont nombreux à voter. En effet, Bush voudrait qu'un tiers des cotisations des actifs soit désormais consacré à financer des retraites privées individuelles. C'est évidemment la meilleure façon de mettre le système par répartition en difficulté. Et cela coûterait fort cher à l'État fédéral qui a pris l'habitude de combler son déficit avec les excédents du système de retraite, placés en bons du Trésor. À la place, il lui faudrait emprunter sur les marchés financiers à des taux beaucoup plus onéreux. La solution qu'il propose, c'est tout simplement de réduire les pensions de retraites, pourtant déjà très faibles, (de l'ordre de 8 000 euros par an) ! Ce serait d'autant plus dramatique que des travailleurs en activité de plus en plus nombreux ne cotisent pas à une retraite complémentaire et dépendront donc pour leurs vieux jours de la seule retraite fédérale.

Pour permettre aux assureurs privés de mettre la main sur une partie du pactole du système des retraites, Bush est prêt à ruiner tout le système, à appauvrir les retraités et à alourdir les charges financières du budget fédéral. Il a pensé pouvoir profiter de sa réélection en novembre dernier et de la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat pour faire passer cette attaque en règle contre la population laborieuse.

Les élus républicains ont reçu en janvier dernier une lettre de la Maison-Blanche affirmant : *« Pour la première fois depuis six décennies, nous avons l'opportunité de gagner la bataille de la sécurité sociale. »* Mais la bataille en question est tellement, et de façon si visible, en faveur d'une minorité de capitalistes contre une majorité de la population, que les parlementaires renâclent et envisagent de repousser le projet... à plus tard.

En tout cas les salariés et les retraités ont tout intérêt à intensifier leur pression pour que Bush soit obligé de remballer son projet.

Dominique CHABLIS

• États-Unis

Dans le pétrole, il n'y a pas que les profits qui explosent

Quinze morts et 105 blessés, dont certains dans un état critique, tel est le bilan de l'explosion d'une raffinerie de pétrole appartenant à BP, et située à Texas City (États-Unis).

Cette raffinerie compte 1 800 employés sur une surface immense de plusieurs kilomètres carrés. Onze des 15 morts travaillaient pour un sous-traitant spécialisé dans la maintenance des raffineries, la société Jacobs.

L'explosion, dont les causes ne sont pas encore identifiées pour le moment, a eu lieu au moment de la remise en route de la raffinerie, arrêtée pendant quinze jours pour régler des problèmes de maintenance. Le redémarrage représente un moment délicat où les risques d'accidents sont importants.

Construite en 1934 sous le nom de Pan American Refinery, la raffinerie de Texas City appartenait à la société américaine Amoco, avant sa revente à BP en 1999. Elle traite quelque 460 000 barils de pétrole brut par jour et les transforme en une série de produits dérivés et d'abord en essence.

Les raffineries américaines tournent en moyenne à 90 % de leurs capacités. En cette période de l'année, elles lancent une campagne de production d'essence destinée à satisfaire la demande des consommateurs américains dans la période d'été, où la vente d'essence est la plus forte. Le respect des normes de sécurité n'est pas leur fort.

Dans le secteur des compagnies pétrolières, la prospection est l'activité la plus profitable. Chez BP, par exemple, la division exploration-production a généré cette année les trois quarts des profits bruts. Elle draîne donc l'essentiel des investissements productifs, tandis que les raffineries, souvent anciennes, et même très anciennes, ne bénéficient pas de l'argent frais qui permettrait de les mettre aux normes actuelles. Déjà en mars dernier, une autre explosion avait touché une unité de production d'essence de la même raffinerie, sans faire toutefois aucun mort.

AFP

Les infractions aux normes de sécurité sont nombreuses. On en avait relevé quatorze à Texas City rien qu'en mars dernier. Au cours des quatre dernières années, BP a signalé quatre accidents aux autorités fédérales. Deux lui ont coûté des amendes pour non-respect des normes de sécurité. Au total, cette entreprise a payé 172 000 dollars d'amendes.

Se moquant de faire vivre leurs salariés et la population environnante dans la crainte d'une nouvelle explosion, les compagnies pétrolières, jusqu'à présent, ont estimé qu'il leur coûtait moins cher de payer des amendes que de mettre leurs entreprises aux normes de sécurité.

Elles font d'autant plus volontiers ce choix qu'elles n'ont pas l'intention d'ébrécher les dividendes qu'elles distribuent à leurs actionnaires. En février dernier, BP avait annoncé un bénéfice net record de 16,2 milliards de dollars (l'équivalent de 12,6 milliards d'euros). La flambée des prix de l'or noir et l'accroissement des marges dans le secteur du raffinage ont en effet permis une croissance de 26 % de ses profits. Et les actionnaires de BP devraient se partager 23 milliards de dollars en 2005-2006. La peau des salariés, elle, passe bien après.

Jacques FONTENOY

• **ONU et Conseil mondial de l'eau**

Ceux qui font de l'or avec l'eau

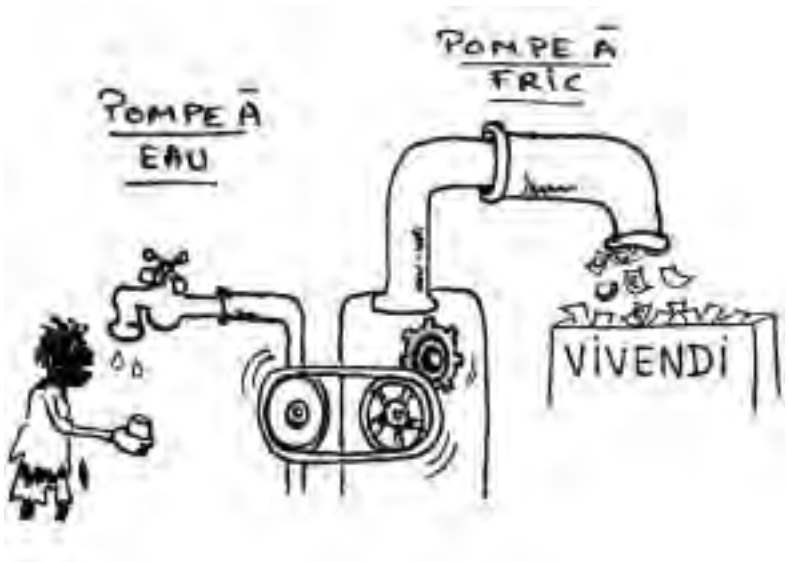

L'ONU a publié, à l'occasion de la « Journée mondiale de l'eau » du 21 mars, un bilan accablant de la situation du Tiers Monde. Deux milliards et demi d'hommes n'ont pas accès à des toilettes et vivent sans le tout-à-l'égout. Un milliard et demi – le quart de la population mondiale – n'ont pas accès à l'eau potable. Dans vingt-six pays la pénurie d'eau est quotidienne et ce nombre aura doublé d'ici à 2050 selon l'ONU.

Pour des milliards d'hommes, l'eau n'est pas vraiment source de vie mais peut être source de mort. Plus de huit millions de personnes, dont la moitié sont des enfants, meurent chaque année à cause de maladies véhiculées par des eaux sales, comme le choléra, la typhoïde, etc. C'est la première cause de mortalité dans le monde. C'est aussi une des causes de malnutrition – 70 % de l'eau est utilisée pour l'agriculture – et même d'analphabétisme, puisque les enfants, souvent contraints de parcourir des kilomètres pour assurer la corvée d'eau, désertent pour cela les bancs des écoles.

Le Conseil mondial de l'eau déclare que celle-ci est *« un défi majeur »* et qu'on ne peut pas *« progresser sur les questions du développement sans régler le problème de l'accès à l'eau »*. On ne peut qu'être d'accord ! Mais les mêmes organismes internationaux se contentent de rapports qui ne changent rien à une réalité qui s'aggrave. En effet, entre 1997 et 2002, les aides publiques pour l'approvisionnement en eau ont diminué de moitié, passant de 2,7 milliards de dollars à 1,4 milliard (chiffres de l'OCDE).

Camdessus fait appel aux trusts

Pour y remédier, certains, comme Michel Camdessus, ex-directeur du FMI, devenu conseiller du secrétaire général de l'ONU dans le dossier de l'eau, préconisent des « partenariats public-privé », c'est-à-dire l'appel aux trusts de l'eau, au premier rang desquels des compagnies françaises, comme Veolia (ex-groupe Vivendi), Saur (groupe Bouygues) et la Lyonnaise des Eaux (groupe Suez). Elles ont déjà fait main basse sur ce qu'elles appellent le marché de « l'or bleu ». En France, elles assurent 80 % des services de distribution et d'assainissement d'eau, moyennant des profits colossaux faits sur notre dos, il suffit de voir l'augmentation des factures. Pour inciter ces trusts à investir dans le Tiers Monde, il faut qu'ils puissent faire des profits sur le dos de la population « partenaire ».

Le président du Conseil mondial de l'eau fustige ceux qui préfèrent financer dans les pays pauvres *« des infrastructures pour développer l'accès au téléphone portable plutôt qu'à un robinet d'eau propre »*. Mais c'est la logique d'un système qui, dans un océan de misère, se préoccupe seulement de faire des profits avec tout ce qui peut se vendre, et est incapable de satisfaire les besoins les plus élémentaires des populations qui ne sont pas solvables.

Cédric DUVAL

• **Il y a 50 ans, l'Autriche recouvrait sa souveraineté**

Les anciens nazis recyclés par le Parti social-démocrate

2005 est officiellement en Autriche l'année du « Jubilé ». C'est en 1955 en effet, dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, que les quatre puissances occupantes, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Union soviétique et la France, rendirent à l'Autriche sa souveraineté.

À l'occasion de cet anniversaire, la parution d'un livre vient de faire quelque bruit, car il traite de la façon dont un organisme influent, la BSA (Association des diplômés socialistes), très proche du Parti social-démocrate autrichien (le SPÖ), a servi de machine à recycler les anciens nazis.

La droite et l'extrême droite forment actuellement un gouvernement de coalition mené par le chancelier Schüssel. Mais la social-démocratie n'a pas répugné non plus à des alliances avec l'extrême droite. Ce fut le cas au sein d'un gouvernement de coalition qui a duré trois ans, de 1983 à 1986, sans que personne à l'époque ne parle de sanctions. Actuellement encore la Carinthie, le Land du populiste d'extrême droite Jörg Haider, est dirigée par une coalition avec l'extrême droite à laquelle participe la gauche.

L'appareil d'État reconstitué avec l'apport des anciens nazis

Il était connu que d'anciens membres du parti nazi en Autriche avaient pu continuer à faire carrière dans la politique. Mais on parlait de simples adhérents, censés n'avoir pas occupé de postes trop importants dans l'Autriche d'après-guerre. Quelques scandales avaient déjà montré la part de fable qu'il y avait dans cette version des faits. Par exemple, si les deux premiers chanceliers autrichiens avaient subi les camps de concentration, d'autres n'eurent pas le même parcours : ainsi Julius Raab, chancelier de 1953 à 1961, était un ancien dirigeant de la Heimwehr, troupe paramilitaire d'extrême droite, responsable des massacres antiouvriers de février 1934. De 1966 à 1970, c'est un ancien dirigeant de l'Association allemande des étudiants, Josef Klaus, connu pour son passé d'agitateur antisémite, qui fut chancelier.

En réalité c'est tout l'appareil d'État, que la défaite militaire de 1945 avait laissé en ruines, qui fut reconstruit en Autriche grâce à l'apport de nombreux nazis, et pas des moindres. Récemment, un hebdomadaire rappelait le cas d'Hermann Hiltscher, nazi de la première heure, décoré de la médaille d'honneur du NSDAP (le Parti national-socialiste), juge d'instruction sous Hitler et resté en place au tribunal de Vienne jusqu'en 1968. Mais il y en eut bien d'autres, qui occupèrent des postes dans l'appareil d'État ou à la tête des entreprises nationalisées.

Un certain nombre de ces anciens nazis passèrent par l'ÖVP, le parti de la droite catholique en Autriche. Mais nombreux furent aussi ceux qui passèrent par les rangs de la social-démocratie.

Le SPÖ devient machine à recycler

En 1945 en effet les social-démocrates avaient un problème : avant-guerre, le SPÖ était un parti très marqué par son passé ouvrier et ne comptait que peu d'intellectuels ou de membres issus de la petite bourgeoisie. Et quand c'était le cas, il s'agissait souvent de Juifs qui avaient fini leur vie dans les camps de la mort, ou en exil, comme Otto Bauer.

En 1945, les politiciens qui reconstruisirent le SPÖ cherchèrent à maintenir à l'écart les socialistes exilés, parmi eux les nombreux militants d´origine juive, qui avaient fui l'arrivée du fascisme. Il y avait peut-être là un sordide calcul de lutte des places et le calcul cynique de flatter une partie de l´électorat antisémite. Mais il y avait aussi un objectif politique qui ne pouvait que plaire aux puissances occupantes, celui d'écarter ceux qui étaient considérés comme trop « austromarxistes », c'est-à-dire trop marqués par les traditions ouvrières, encore très présentes en Autriche. Le dirigeant du SPÖ d'alors, et vice-chancelier dans un gouvernement de coalition menée par la droite, ne disait-il pas en 1946 : *« L'ennemi se trouve à gauche »*. Etaient visés le Parti Communiste, très affaibli, et surtout l'aile gauche du SPÖ.

Le SPÖ manquait donc de cadres « sûrs » et il alla les chercher là où il y avait de l'offre, auprès des anciens nazis désireux de se reconvertir. C'est à cela que servit la BSA fondée en mai 1946. Après une courte traversée du désert dans cette association, d'anciens nazis réapparurent sous l'étiquette SPÖ pour faire carrière : dans le Land de Steiermark, 70 % des membres de la BSA, deux ans après sa fondation, étaient d'anciens nazis ; ils étaient 58 % en Haute-Autriche, 26 % à Salzbourg ou 15 % à Vienne.

On retrouva ces personnages à la tête de l'État : les ministres de l'Agriculture successifs sous le chancelier social-démocrate Kreisky étaient d'anciens nazis ; un ancien membre de la Gestapo fut pendant vingt-trois ans le maire adjoint social-démocrate d'Innsbruck ; un président de la police à Salzburg, affilié au SPÖ, était un ancien SS de la division « das Reich » ; un ancien haut dirigeant SS devenu membre du SPÖ fut pendant seize ans le directeur des aciéries Voest, la plus grande entreprise d'Autriche, une entreprise nationalisée, puis vice-président de la Banque Nationale en 1988.

Jusqu'en 1955, tout cela se passait sous l'œil attentif et bienveillant des alliés soucieux de voir se reconstruire un État au service des possédants. Le cas de la petite Autriche ne fut pas d'ailleurs isolé : cela se passa également dans l'Allemagne de l'après-guerre, à une plus grande échelle.

Tant il est vrai que pour la bourgeoisie ce qui compte, c'est de disposer d'un appareil d'État efficace, sans trop s'occuper du passé de ses serviteurs. Ce n'est pas l'exemple de la France qui prouvera le contraire, où de Gaulle, la gauche parlementaire et la droite, associés au pouvoir après la « Libération », surent recycler en « bons démocrates » la grande majorité des hauts fonctionnaires (à commencer par un certain Papon), des juges et des policiers qui avaient sévi pendant l'occupation.

Eric TOLIAN

• Espagne

Les commandos racistes continuent à frapper à El Ejido

Nous recevons les informations suivantes, transmises par le Syndicat des ouvriers agricoles (Syndicato de Obreros del Campo) qui milite en Espagne, en particulier en Andalousie. Ces travailleurs, immigrés, pour la plupart marocains, le plus souvent sans papiers, subissent une surexploitation révoltante qui doit être dénoncée, et sont victimes par-dessus le marché d'exactions racistes, à la fois de la part des autorités et d'une fraction de la population. Nous sommes solidaires de l'action de ces militants qui se battent dans des conditions extrêmement difficiles dans cette partie de l'Europe que l'on ose nous présenter comme un paradis démocratique et social en construction.

Samedi 13 février, un ouvrier marocain de 40 ans, Azzouz Hosni, syndiqué au SOC (Syndicato de Obreros del Campo), a été assassiné par un groupe de personnes près d'un bar à El Ejido, cette ville de la province d'Almeria en Andalousie tristement célèbre pour avoir été le théâtre d'un pogrom raciste antimarocain en février 2000. Azzouz travaillait dans les cultures sous serre et dans la construction, il résidait à El Ejido depuis cinq ans et n'avait aucun antécédent de violence ou de délinquance, vivant dans une situation économique absolument précaire.

Ce meurtre n'est que le point culminant d'une suite d'agressions régulières perpétrées par des commandos de nervis toujours impunis, contre les immigrés (particulièrement les Marocains) et d'une suite de harcèlements permanents de la part de la police locale qui les maltraite, les fouille et les menace sous prétexte de contrôles, souvent les emprisonne et les expulse. L'administration et la justice ne manifestent aucune volonté de réagir pour freiner cette violence raciste. C'est pourquoi la majorité de ces agressions n'est pas dénoncée par les victimes et témoins, de peur de représailles de la part des mafias et de mauvais traitements par la police.

L'agriculture intensive en Andalousie n'est pas un système de production local : autour d'Almeria, la plus forte concentration mondiale de serres de plastique couvre 32 000 hectares de cultures industrielles, et 80 000 immigrés y travaillent dont environ 40 000 sans-papiers. On y produit trois millions de tonnes de légumes par an dont la majorité est exportée dans toute l'Europe. Pendant la haute saison, en hiver, un millier de camions partent chaque jour vers les marchés du Nord pour le compte des grandes multinationales de la distribution. Elles imposent aux producteurs des prix de plus en plus bas, ce qui est l'une des raisons de la surexploitation de la main-d'œuvre dans cette Californie européenne.

(…) Les travailleurs migrants dans le secteur de l'agriculture intensive des fruits et légumes, venus du Sud, de l'Est et d'ailleurs, chassés par la misère et le chômage, constituent cette main-d'œuvre déracinée et flexible à merci qu'exploite l'agriculture productiviste pour assurer sa rentabilité maximale non seulement en Espagne, mais aussi en France, en Italie, aux Pays-Bas, etc. Etrangers pour la très grande majorité (car les nationaux n'acceptent pas de telles conditions de travail), ils sont désignés comme la cause de l'augmentation du chômage et de l'insécurité, criminalisés par une politique européenne de l'immigration très discriminatoire et souvent livrés de ce fait à des violences xénophobes et racistes. Leur surexploitation, en violation constante des lois, préfigure ce qui pourrait résulter de la généralisation du processus de démantèlement du droit du travail et des acquis sociaux, à savoir la précarisation et la paupérisation de l'ensemble des salariés. (...)

• Maroc

Répression contre des syndicalistes

Au Maroc, six travailleurs syndicalistes des mines d'Imini, près de Ouarzazate, sont toujours emprisonnés à la suite d'une condamnation qui fait suite elle-même à une provocation de la direction des mines. Une audience du procès en appel, initialement prévue le 21 mars, a été reportée au 18 avril, tandis que des initiatives de soutien aux travailleurs emprisonnés sont organisées dans le pays.

(Ph. correspondant)

Meeting de solidarité le 18 mars.

En première instance, six mineurs ont été condamnés à dix ans de prison ferme pour entrave à la liberté du travail et coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Cela fait suite à un mouvement de grève contre la diminution de salaire de 50 % qui leur avait été imposée en octobre 2002 par la SACEM (Société anonyme chérifienne d'études minières) dont 43 % des actions appartiennent à l'État. En avril 2004, après 18 mois de manifestations, la direction de la SACEM avait organisé un groupe de 120 briseurs de grève, amenés sur place après avoir été recrutés sous prétexte de les emmener sur le lieu de tournage d'un film. À la suite des affrontements avec les grévistes, il y avait eu des blessés et des arrestations. Un ouvrier recruté dans le cadre du commando anti-grève, blessé, était décédé le lendemain pour des raisons liées, semble-t-il, à son état diabétique. Contredisant le dossier médical de l'hôpital, les autorités en ont rendu responsables les mineurs grévistes et notamment Mohammed Khouya, le secrétaire du syndicat des mineurs d'Imini.

Or, au cours d'une première audience en appel, le 7 mars, des témoins produits par l'accusation ont reconnu avoir reçu une somme d'argent du directeur des mines (3 000 dirhams à titre d'avance, soit environ 300 euros) pour témoigner contre Mohammed Khouya. Non contents de recruter sous un prétexte fallacieux un commando pour briser une grève, les dirigeants des mines payent donc ensuite des témoins contre les militants ouvriers !

Seul le bruit fait autour de l'affaire pourrait mettre en difficulté la direction des mines et les autorités marocaines. C'est pourquoi le 6 mars un millier de personnes ont manifesté dans les rues de Ouarzazate. Le 18 mars, un meeting de solidarité a eu lieu à Rabat à l'appel du Comité de soutien aux mineurs des mines d'Imini, qui appelle à continuer la mobilisation pour la libération des six mineurs emprisonnés.

A.F.

E-mail du comité de soutien :
Soutien_mineurs_imini@yahoo.fr
ou khouya_mhamed@yahoo.fr

• Lords anglais ou céréaliers français

Les subventions de la PAC vont aux plus riches

Le 23 mars a été rendue publique en Angleterre la liste des bénéficiaires des subventions de la Politique agricole commune, la PAC. On comprend la résistance des privilégiés et du Parti Conservateur, qui ont tout fait pour empêcher cette publication : en effet,la tête de liste regroupe la fine fleur du Bottin mondain, ducs, comtes, marquis, barons, sans oublier la famille royale. La reine elle-même touche 800 000 euros de subventions pour ses domaines agricoles qui sont considérables.

Les subventions de la PAC sont attribuées au prorata de la superficie cultivée, des volumes de production, du nombre de têtes de bétail. À l'échelle de l'Europe, 20 % des exploitations touchent 73 % des aides. L'aristocratie anglaise n'a jamais été dépossédée de ses grands domaines, et elle empoche le gros des subventions.

Mais ne nous moquons pas trop des lords anglais et de leurs chasses à courre. En France aussi, l'essentiel des fonds de la PAC vont à une minorité. Ici aussi, les plus riches touchent le plus. Le fait qu'ils n'aient pas tous un titre de noblesse et ne siègent pas à une Chambre des lords ne change pas l'importance des privilèges accordés aux nantis.

Vincent GELAS

• Lycéens, enseignants, parents

Manifestons tous ensemble le 2 avril

Samedi 2 avril, l'ensemble des organisations syndicales de l'Éducation nationale ainsi que celles des parents d'élèves appellent à une manifestation nationale contre la loi Fillon. Celle-ci a été adoptée par le Parlement le 24 mars dernier, mais un texte de loi même adopté peut être révisé ou remisé au placard si le gouvernement y est contraint. Et c'est bien ce que mérite cette loi Fillon qui annonce une rentrée 2005 pire encore que les précédentes.

Depuis plusieurs mois, le personnel de l'Éducation nationale, enseignants et non-enseignants, les lycéens et les parents d'élèves refusent les projets du ministère. Les lycéens en particulier l'ont fait savoir haut et fort, en manifestant dans la rue de la plupart des grandes villes et, dernièrement, en occupant certains établissements scolaires. Avec les enseignants, ils protestent contre la diminution du nombre de postes d'enseignants, réalisée grâce au non-remplacement des départs en retraite ou par la suppression pure et simple de postes, sous prétexte que le nombre d'enfants d'une classe passe en dessous du seuil limite pour maintenir une classe ouverte avec un poste d'enseignant. Ils protestent aussi contre la diminution du nombre de surveillants et de conseillers d'éducation dans les établissements, et la présence des adultes réduite à peau de chagrin, qui rendent l'encadrement des jeunes de plus en plus difficile.

C'est surtout vrai dans les quartiers les plus populaires, qui auraient besoin que l'école procure aux jeunes un soutien efficace, une aide matérielle et morale, leur permettant de trouver à l'école autre chose qu'une garderie dans l'attente de leurs seize ans, qui marquent la fin de leur scolarité obligatoire, des moyens qui les aident à surmonter les handicaps de leur situation.

Au-delà de quelques aspects positifs de cette loi – et encore faudrait-il qu'existent les moyens de les mettre en œuvre – comme par exemple l'apprentissage d'une langue vivante très tôt dans la scolarité ou celui de l'informatique (sans parler de la maîtrise du français et du calcul, car si l'école ne permet pas cela, c'est bien qu'elle est dans un état lamentable), les enseignants savent d'expérience que les paroles d'un ministre ne valent rien et que la loi Fillon vise surtout à réduire les moyens consacrés à l'enseignement. Les moyens d'améliorer la situation, le ministre les refuse comme il refuse de reconnaître qu'il y a trop d'élèves par classe, pas assez de classes, pas assez de moyens, pas assez d'aides scolaires, pas assez d'assistantes sociales et d'infirmières affectées aux écoles, pas assez d'enseignants. La loi prévoit encore de les réduire, en tentant d'imposer au personnel des heures supplémentaires.

LO

S'il faut faire des économies, que le gouvernement arrête d'accorder des milliards de subventions aux patrons et qu'il revoie à la baisse le budget de l'armée, totalement inutile, lui !

La priorité, c'est le devenir de la jeunesse, et en particulier de la jeunesse des classes défavorisées. Il faut que ce gouvernement sache que de sa nouvelle loi, personne n'en veut.

La manifestation du samedi 2 avril prochain doit être un succès pour empêcher la mise en œuvre de cette nouvelle loi et imposer une autre politique, et une vraie priorité pour l'éducation !

Lucienne PLAIN

• Lycées de Seine-Saint-Denis

Les lycéens poursuivent les actions

Pour préparer la manifestation du 15 mars à Paris, des groupes de lycéens de Seine-Saint-Denis avaient organisé des blocages de lycées : chaînes aux portes et piquets de grève au lycée Jean-Zay à Aulnay-sous-Bois, barrage filtrant au lycée Jean-Jaurès à Montreuil. Malgré une diminution du nombre des manifestants, des groupes de lycéens dans de nombreux établissements du département dénonçaient le battage médiatique sur « l'essoufflement du mouvement » et, face à la surdité de Fillon et de son gouvernement, décidaient de maintenir la pression.

Au lycée Jean-Jaurès de Montreuil, une cinquantaine de lycéens ont occupé les locaux pendant plusieurs nuits.

Au lycée Nobel, à Clichy-sous-Bois, un groupe, ayant établi des contacts avec les lycées du secteur, a organisé le 22 mars une manifestation locale d'environ 400 lycéens venus également de Chelles, du Raincy, de Gagny et de Livry-Gargan. Une assemblée générale a réuni ensuite près de 300 jeunes. Les discussions fort animées dénonçaient les inégalités sociales à l'école, le mépris permanent contre les lycéens dits « de banlieue », la mise en place des bourses au mérite... Tout cela se résumait dans le slogan des lycéens de Nobel : *« Avec Fillon, l'avenir c'est travailler à 14 ans pour deux dinars de l'heure ! »* Refusant de voir d'autres qu'eux décider de la fin de leur mouvement, les lycéens présents ont envisagé de nouvelles actions, dont une manifestation à Saint-Denis début avril, et affirmèrent leur intention de s'organiser en coordination sur tout le département.

Au lycée Jean-Zay, à Aulnay, une quarantaine d'élèves ont formé un comité lycéen. Après le blocage et la réussite de la manifestation du 15 mars, ils sont passés dans les classes en distribuant un tract contre la loi Fillon, dans lequel ils refusent l'éducation et l'orientation des élèves faites en fonction des besoins de l'économie ; ils s'insurgent contre l'idée du socle commun des connaissances, avec pour conséquence l'éducation a minima d'un côté et l'élitisme de l'autre. Après avoir participé le 24 mars à un sit-in à Paris, le jour du vote de la loi Fillon au Parlement, ils ont organisé le blocage complet du lycée le 26 mars en enchaînant les portes dès 6 heures du matin. Et au cours de leur assemblée générale, à plus d'une centaine, ils ont voté la poursuite du blocage pour la semaine suivante. Un groupe a même décidé d'occuper les locaux la nuit.

Les élèves de terminale se proposent, pour compenser les pertes de cours, d'assurer un soutien aux camarades de première et de seconde et demandent aux professeurs qui soutiennent le mouvement d'en faire autant. Une visite a été organisée au lycée voisin pour tenter de l'entraîner dans la mobilisation. L'annonce en cours de matinée que d'autres lycées étaient bloqués par les lycéens, comme Delacroix à Drancy ou Eiffel à Gagny, a fait monter le moral d'un cran.

Les lycéens tiennent à poursuivre leur mouvement et à montrer que malgré le vote de la loi au Parlement, ils sont toujours mobilisés et que le gouvernement risque d'avoir encore du fil à retordre avec leurs mobilisations.

Correspondant local

• Lycée Delacroix - Drancy (Seine-Saint-Denis)

Non à la loi Fillon

L'opposition à la loi Fillon n'est pas terminée, contrairement à ce que clament trop vite la plupart des médias.

Ainsi, jeudi 24 mars, à l'entrée du lycée polyvalent Delacroix de Drancy, plus d'une centaine de lycéens bloquaient les portes et appelaient les autres à faire grève pour aller à la manifestation de l'après-midi à Paris. La grève s'est alors répandue, et les grévistes ont écrit un tract dénonçant la logique de la loi Fillon et ses futures conséquences. Les enseignants, solidaires pour la plupart de la grève, se sont réunis et joints aux élèves pour manifester. C'est un cortège animé qui est alors parti en fin de matinée pour manifester à Paris.

Le lendemain, le 25, alors que les premiers cours avaient commencé, un petit groupe d'élèves commençait à faire le tour des classes pour appeler à faire grève de nouveau. Et comme la veille, des centaines d'élèves se réunissaient dans la cour. Beaucoup se demandaient si une loi votée pouvait être rejetée, d'autres voulaient savoir si le mouvement contre la loi était terminé ou pas. Plusieurs intervenants ont répété que la loi pouvait encore être repoussée si nous étions nombreux à nous y opposer.

Dans la matinée, les discussions ont continué, tout en prenant contact avec d'autres lycées pour agir ensemble. Chez les enseignants, privés en grande partie d'élèves, des discussions avaient lieu aussi avec les mêmes interrogations que les élèves.

À 14 heures, plusieurs centaines de lycéens étaient encore au lycée pour décider de la suite. Certains voulaient occuper le lycée. D'autres, majoritaires, préféraient manifester.

Finalement, à 15 heures, un cortège, avec quelques profs aussi, se formait et était rejoint par des lycéens venus d'une commune voisine. Après être allée chercher d'autres élèves d'un lycée voisin, la manifestation, dynamique, a traversé Drancy en chantant des slogans pour aller à l'inspection académique, encouragée par le soutien des passants et automobilistes.

Après avoir crié là notre opposition à Fillon, nous nous sommes quittés, déterminés à continuer, notamment lors de la manifestation du 2 avril.

Correspondant local

• **Nevers (Nièvre)**

Urgence dans tout l'hôpital

Mardi 22 mars, les Urgences du Centre hospitalier de Nevers ont été complètement débordées par l'afflux des malades. Le week-end précédent, plus de 200 personnes étaient venues et on avait déjà frisé la saturation. Mais le mardi, il y avait des malades partout, jusque dans le sas où les ambulances arrivent. Et pourtant un des représentants de l'Association des gériatres nivernais soulignait : *« Nous n'étions pas en phase aiguë, en situation d'épidémie »* !

Le Centre hospitalier est tout neuf (ouvert en avril 2003). Mais il a 32 lits de moins que l'ancien hôpital et malgré l'ouverture d'un service de Médecine à orientation gériatrique dans la Maternité de l'ancien hôpital avec 23 lits en février 2004 (ils avaient été tous occupés en quelques jours), la capacité d'accueil est encore bien insuffisante.

Il a fallu parer au plus pressé. Quelques jours avant, les chambres avec accompagnant avaient été transformées en chambres à deux lits (mais il n'y avait plus de lits dans l'hôpital) et les malades ont été mis dans les chambres sur leur brancard.

Les sorties de patients ont été accélérées, d'autres malades ont été transférés vers d'autres hôpitaux du département, parfois à plusieurs dizaines de kilomètres, mais il y avait peu de places disponibles.

En fait, depuis la canicule de l'été 2003, rien n'a été fait. À l'époque, il manquait 5,5 postes aux Urgences, il manquait des lits. Près de deux ans après, la direction du Centre hospitalier fait le même constat. En mars 2004, l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) de Bourgogne avait accepté la création de 64 lits supplémentaires au Centre hospitalier, la direction dit maintenant que l'autorité de tutelle a fermé *« un certain nombre de lits »* ! Alors qui croire ?

Au sein du personnel, nous savons que ce qui est arrivé le 22 mars n'est pas une surprise. Nous devons jongler tous les jours avec les effectifs insuffisants, le manque de lits, le manque de moyens.

Il faut mettre un terme à cette dégradation de la situation.

Correspondant local

• **EDF**

Gros bénéfices... et sous-développement en Corse

EDF vient de présenter ses comptes pour 2004 avec un bénéfice de 1,3 milliard d'euros et une réduction de 5 milliards de son endettement. Ces comptes ne sont pas forcément très sincères, car il s'agit de présenter un visage avenant aux investisseurs dans la perspective de la prochaine ouverture du capital et de l'introduction en Bourse. Malgré tout la situation financière va plutôt bien, ce qui fait d'autant plus ressortir la désastreuse situation qui règne en Corse.

Fin février et début mars, la Corse a connu des coupures d'électricité tournantes, lors de la vague de froid. Les réserves d'eau derrière les barrages étaient au plus bas et les centrales thermiques (dont l'énergie est fournie par des moteurs Diesel) n'arrivaient pas à produire suffisamment de courant. Il a fallu faire venir d'urgence des groupes électrogènes du continent.

Pendant qu'EDF a investi des milliards d'euros en achats à l'étranger, cela fait des années qu'elle laisse se dégrader la situation en Corse. Les 208 000 abonnés de l'île (l'équivalent d'une ville moyenne de province) avec une industrie faible, ne l'intéressent pas beaucoup. C'est trop petit pour justifier une centrale nucléaire. Et en matière de centrales thermiques (elles assurent les deux tiers de la production d'électricité) EDF se contente de centrales hors d'âge, poussives et archipolluantes.

EDF prétend que le mal vient d'un hiver exceptionnellement froid en cette période de l'année. Mais c'est un prétexte : cela fait des années que les syndicats dénoncent le sous-investissement et que le courant, sans être nécessairement coupé, est souvent de mauvaise qualité, c'est-à-dire avec une tension insuffisante, provoquant de gros problèmes, en particulier chez les possesseurs d'ordinateurs.

AFP

Des groupes électrogènes envoyés à la rescousse au prix fort... Rançon de la pingrerie d'EDF.

EDF se moque du service public, le cas de la Corse est révélateur à cet égard, seuls les bénéfices, et bientôt les actionnaires, l'intéressent. Et pour « l'Île de Beauté » absolument rien n'est prévu pour que cela change.

André VICTOR

Nos lecteurs écrivent

Depuis le 28 février, il y a des coupures d'électricité plusieurs fois par jour, plus ou moins longues, selon les jeux d'influence des élus et notables de chaque localité.

Les médias parlent du commerce et des entreprises qui sont ainsi perturbés, mais c'est aussi le chauffage des logements qui est coupé (le déclenchement est souvent électrique et la sécurité coupe).

Le mécontentement de la population a amené le préfet à demander une enquête à EDF. (...)

Le problème véritable est que la production d'électricité en Corse a été basée sur les deux moteurs de Vazziu, alimentés en fuel domestique par Total.

Ces deux moteurs, l'un à Bastia, l'autre à Ajaccio, sont vieux de trente ans et polluent de plus en plus. Avec le temps, ils produisent moins et dégagent des rejets, d'autant qu'ils tournent en permanence. À Ajaccio, il y a une nappe de brouillard polluant sur Porticcio tous les matins.

Ce choix énergétique avait été combattu par les nationalistes, qui réclamaient plus de barrages et avaient au cours des manifestations menées mis à la mer ces moteurs, ensuite repêchés et mis en service. (...) Cette situation d'insuffisance électrique remonte donc à longtemps.

Dans les années 1950, il était fréquent que le branchement d'une machine à laver entraîne une coupure pour tout le village.

Alors, une fois de plus, les médias, EDF insistent sur le côté catastrophe naturelle, froid exceptionnel, pour mieux masquer le manque d'équipements. (...)

Un lecteur

• **Régulateurs de vitesse**

Renault bride mieux les salaires que la vitesse des voitures

Des incidents récents ont mis en cause le système de régulateur de vitesse installé sur plusieurs voitures Renault (parmi lesquelles une Scénic, une Vel Satis, une Laguna et une Clio) dont certains se sont soldés par des blessures et dans tous les cas par une belle peur. Certains conducteurs des véhicules concernés ont affirmé avoir été incapables de désactiver le système électronique qui maintient automatiquement la vitesse de la voiture, et donc de ralentir au moment où cela s'avérait nécessaire.

Le PDG de la firme, Louis Schweitzer, a confié son explication à la presse. Loin de lui l'idée d'envisager l'hypothèse d'une défaillance du système électronique. Son explication s'appuie sur du solide : un directeur de la qualité issu « du nucléaire », des experts, trente ingénieurs qui ont planché sur le sujet, et tout de même... trente incidents inquiétants signalés ! La conclusion de ces investigations menées, selon le n° 1 de Renault, *« aussi rigoureusement que l'on étudie les causes d'un accident d'avion »*, c'est que le coupable ne peut être... que le conducteur, suspecté d'avoir confondu les trois pédales à sa disposition, et appuyé sur l'embrayage au lieu du frein. À croire que les clients de Renault sont spécialement demeurés ! D'où la solution préconisée, qui consiste simplement à revenir chez le concessionnaire se faire expliquer les pédales.

Les experts indépendants chargés d'examiner pour les tribunaux les véhicules dont les conducteurs ont porté plainte n'ont pas encore dans tous les cas rendu un « verdict », mais Louis Schweitzer n'a pas besoin de tout cela : il sait que l'électronique dans sa firme est totalement fiable ! À supposer que cela soit vrai, il faut croire qu'elle n'est pas adaptée au maniement de la voiture par son conducteur... Ce qui est tout de même le but recherché.

Et puis, Schweitzer a-t-il déjà oublié qu'il s'était perdu, il y a trois ans, en forêt de Rambouillet près de Paris, en essayant sous les yeux de la presse une Vel Satis, justement ? Le véhicule était équipé d'un système électronique de navigation GPS. Mais, une fois arrivé à bon port, quoique avec une heure de retard sur l'horaire prévu, M. Schweitzer avait argué d'une erreur de « programmation ».

À moins que le PDG, lui aussi, ait perdu les pédales...

Viviane LAFONT

• Sealed Air Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise)

La direction a reculé !

Les grévistes lors de leur barbecue.

Les grévistes de Sealed Air à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) ont décidé de reprendre tous ensemble le travail, le mercredi 30 mars, après avoir obtenu la moitié de l'indemnité qu'ils réclamaient avant que l'entreprise ne ferme. Ils ont donc obtenu 5 000 euros pour tous et 500 euros supplémentaires par année d'ancienneté.

Depuis le 14 février, la production était totalement arrêtée dans cette usine où travaillent un peu moins de cent salariés et où sont fabriqués des films plastiques ainsi que des bâches de piscines.

La volonté des grévistes de ne pas céder a donc payé. Jeudi 24 mars, le préfet annonçait la convocation d'une « table ronde » où il conviait les représentants des grévistes, les organisations syndicales départementales (CGT, CFDT et FO), le maire de Saint-Ouen-l'Aumône, la direction départementale du travail et des représentants de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Lors de cette réunion, Alain Richard, maire de Saint-Ouen-l'Aumône, ancien ministre de la Défense du gouvernement Jospin, qui jusque-là n'avait pas tellement prêté attention à cette grève, se déclarait en faveur des grévistes et soutenait leurs revendications. De son côté, le préfet faisait part de son inquiétude et du fait que *« tout le monde parle de cette grève »*. Il retransmettait ainsi, non seulement l'inquiétude de ses autorités de tutelle, mais aussi celle des patrons de la région. Les grévistes pouvaient alors apprécier l'impact de leurs actions pour faire connaître leur grève.

Mais à cette réunion, il manquait encore l'essentiel : la direction de l'usine !

Une nouvelle table ronde fut donc convoquée pour le mardi 29 mars, avec cette fois la présence du patron. Entre-temps, les grévistes organisaient le lundi de Pâques un grand barbecue devant l'usine avec les familles et les amis. Beaucoup étaient là, y compris des retraités venus à la fête.

Et le mardi 29 mars, la direction de Sealed Air reculait, y compris sur le paiement partiel des jours de grève. Du total des jours de grève, elle proposait d'en décompter onze en RTT et le reste serait payé à 40 euros la journée.

Les grévistes ont finalement accepté la proposition du patron, fiers de l'avoir fait céder mais tout en sachant que ce qu'ils obtenaient était bien peu à côté des fabuleux profits engrangés cette année et toutes les années précédentes par le groupe auquel appartient l'usine de Saint-Ouen-l'Aumône.

Pendant les six semaines de grève, les grévistes ont réussi à tenir, à garder un groupe soudé, à s'adresser aux deux autres usines du groupe et à faire connaître leur grève dans toute l'agglomération de Cergy et même au-delà. C'est cela qui a pesé en leur faveur et leur a permis d'obtenir ce qu'ils n'auraient jamais eu autrement. Du coup, la manifestation prévue jeudi 31 mars à Cergy pour dénoncer les délocalisations et les fermetures d'entreprises et soutenir les grévistes de Sealed Air allait se dérouler avec quelques accents de victoire.

Correspondant local

• Rennes

La grève continue à l'Hôpital

Au Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, la grève du service des Urgences se poursuit depuis le 17 mars. Le personnel proteste contre les conditions d'accueil des usagers, les couloirs encombrés de brancards, le manque de moyens en lits et en effectifs. De nombreux témoignages ont dénoncé comment les patients étaient soignés dans les couloirs, à la vue des autres malades et des visiteurs !

Le personnel gréviste s'est adressé à la directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) et à la préfète. À chacune de ces rencontres, la réponse a été la même.

Tout le monde reconnaît que la situation vécue aux Urgences est inadmissible pour le personnel comme pour les malades. Mais pour autant, rien de sérieux n'est envisagé pour répondre à cette situation scandaleuse. Les mesures prises consistent à tenter de cacher les problèmes en vidant les couloirs des Urgences au détriment des autres services du CHU ou d'autres établissements des environs. Mais comme partout on manque de lits, l'encombrement ne tarde pas à réapparaître dans les couloirs de l'Accueil.

Les représentants des pouvoirs publics tentent aussi, paraît-il, de convaincre les médecins libéraux de moins se décharger sur le secteur public. La grève des médecins urgentistes, qui touche toute la Bretagne et qui commence à s'étendre dans le pays, va dans ce sens.

Depuis mardi 29 mars, les agents du service de chirurgie vasculaire sont également en grève. À l'occasion de travaux, ce service vient de perdre neuf lits. Le nombre de patients, lui, n'a pas diminué. Alors, c'est la course toute la journée. La surcharge de travail est permanente pour le personnel. Des interventions chirurgicales sont déprogrammées au dernier moment, faute de lits ! Ne supportant plus de travailler dans des conditions aussi lamentables, le personnel s'est donc mis en grève et est venu manifester avec celui des Urgences à la préfecture.

Dans ces deux secteurs, la cause des difficultés est la même : le manque de lits et l'insuffisance des effectifs. Et les agents des deux services sont contents de se retrouver ensemble pour se défendre.

Correspondant LO

• Hôpital de La Réole (Gironde)

Manifestation contre la fermeture des Urgences

Samedi 21 mars, près d'un millier de personnes ont manifesté dans les rues de La Réole, ville située à une soixantaine de kilomètres au sud de Bordeaux, pour refuser la fermeture programmée des Urgences de l'hôpital.

Cela fait plusieurs fois depuis 1992 que la population manifeste pour l'hôpital : pour empêcher la fermeture de la Maternité, puis celle de la Chirurgie et plus récemment les Urgences, déjà ; à chaque fois, l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) avait prétendu que le service n'était pas rentable et que c'était la seule façon de « sauver l'hôpital ». Et malgré la mobilisation des salariés et de la population, les services avaient été fermés les uns après les autres. En 2003, l'ARH avait réussi à imposer la fermeture des Urgences de 20 h à 8 h avec un système de garde assuré par les médecins libéraux du secteur.

Cette fois-ci, l'ARH est bien décidée à imposer la fermeture complète des Urgences. Le 7 février, des membres du Conseil d'administration de l'hôpital ont été convoqués par le directeur de l'ARH. Celui-ci leur a annoncé qu'il n'y avait plus d'argent pour financer le service, le nombre d'interventions étant trop « réduit ». En réalité, il ne comptabilise pas les malades qui viennent aux Urgences et qui sont dirigés sur un autre hôpital ou ceux qui viennent pour des bilans post opératoires : seuls 4 000 sont reconnus sur les 7 500 passages.

Aussi la colère est grande. À la réunion appelée par la Mairie, le lundi 7 mars, plus de 250 personnes s'étaient déplacées pour dénoncer ces attaques contre l'hôpital. Beaucoup d'intervenants ont mis en cause les critères de rentabilité, donnant de multiples exemples de la nécessité de ce service public de proximité. Si certains, notamment à la tribune, en restaient à la défense du seul service des Urgences, d'autres, et notamment le représentant de la CGT, dénonçaient la fermeture programmée de l'hôpital, avec d'autres services menacés aussi à terme, comme la cardiologie, les cuisines, etc. À ceux qui voulaient réduire le problème au seul hôpital de La Réole, au nom de la « défense de la ruralité », il a été répondu que c'était une politique des gouvernements depuis vingt ans s'attaquant à la santé, à l'éducation, à la poste, contre les travailleurs en général. Les exemples de bureaux de postes, de classes fermées ne manquent pas dans le secteur... C'est au cours de cette réunion qu'a été décidée l'organisation de la manifestation sur La Réole. Quelques jours plus tard, une trentaine de maires du secteur décidaient de ne pas organiser le référendum en signe de protestation.

La manifestation a été un succès. On n'avait pas vu tant de monde dans les rues de La Réole depuis longtemps : de nombreux employés de l'hôpital, des travailleurs venus de tout le secteur, des retraités, des personnes âgées de la maison de retraite, des maires des petites communes des alentours, sont venus nombreux manifester leur volonté d'empêcher la fermeture des Urgences. Au dernier moment, le directeur de l'ARH s'est fendu d'un communiqué pour démentir ce qu'il avait déclaré quelques semaines auparavant. Mais personne n'était vraiment dupe de cette promesse. Le rendez-vous avec l'ARH le mardi 22 mars a confirmé qu'il se moque de nous : il prétend vouloir maintenir le service sur La Réole... mais en envoyant personnel et moyens à Langon, à une vingtaine de kilomètres.

Alors, il est évident que pour les faire reculer réellement, il faudra maintenir la pression.

Correspondant LO

• Carrefour

Grève pour les salaires

Plusieurs milliers d'employés des magasins Carrefour ont fait grève à l'échelle du pays vendredi 25 mars dans le cadre d'une grève nationale appelée par les syndicats CGT, CFDT et CFTC. Les grévistes ont même réussi à bloquer le fonctionnement de deux de ces magasins dans les Bouches-du-Rhône.

Alors que des dividendes d'un montant de 673 millions d'euros et en augmentation de plus de 27 % ont été versés aux actionnaires, le pouvoir d'achat des simples salariés fond comme neige au soleil. Car les salaires du secteur sont très bas et cette faiblesse n'est même plus en partie compensée par des primes, en l'occurrence celle d'intéressement, la prétendue panacée du gouvernement pour enrayer la chute des salaires.

« Je gagne 750 euros par mois à temps partiel, comme la majorité des caissières », a déclaré une gréviste. Selon les chiffres officiels eux-mêmes, le secteur emploierait 40 % de femmes à temps partiel, dont plus de la moitié souhaiteraient travailler plus.

Mais même en travaillant à temps plein, le compte n'y est pas : un autre travailleur, pour 35 heures de travail hebdomadaire, ne gagne que 850 euros par mois. Selon un autre encore : *« Ils ont déjà supprimé la prime d'ancienneté et la prime d'assiduité, la prime de participation est en chute libre et la prime d'intéressement est ramenée à zéro cette année. » « À l'heure actuelle, on a juste de quoi survivre. On voudrait pouvoir vivre »*, affirmait une gréviste.

Les fortunes nées de la grande distribution sont pourtant parmi les plus importantes du pays. Elles se sont accumulées en quelques décennies sur le dos des salariés et des consommateurs. Alors, que l'on ne nous déclare pas comme vient de le faire un responsable de celle-ci : *« On ne peut pas nous demander à la fois de baisser les prix et d'augmenter les salaires. »* Ce monsieur oublie seulement d'évoquer les énormes profits du secteur, présents et passés, dans lesquels il serait possible de puiser.

La direction de Carrefour a ironisé sur le fait que ces grévistes ne représentaient qu'une minorité du personnel. Mais qu'un mouvement touche un secteur important du monde du travail, où les conditions de travail sont dures et où il n'est pas facile de s'organiser, est révélateur du mécontentement qui grandit parmi les salariés sur la question du pouvoir d'achat.

Michel ROCCO

LO

• Carrefour – Échirolles (banlieue de Grenoble)

Du jamais vu ici !

Le vendredi 25 mars, la grève a touché deux des trois magasins de l'agglomération grenobloise, et tout particulièrement celui de la banlieue très populaire d'Échirolles.

Près de la moitié des 600 salariés du grand magasin ont fait grève, ce qui ne s'était jamais vu depuis l'ouverture en 1969. Salaires minables, conditions de travail déplorables, pressions insupportables des chefs, toutes les conditions étaient réunies pour que le ras-le-bol explose. Toute la journée, les grévistes se sont rassemblés massivement devant le magasin, pour distribuer des tracts aux clients, ont manifesté dans la galerie marchande jouxtant le magasin, en chantant ou en criant des slogans : *« On veut une augmentation »*, *« Augmentez les salaires, pas les actionnaires »*, *« Y'a plus rien dans le magasin »*, *« Clients solidaires »*. Ils se sont assis à l'entrée du magasin et ont incité les clients, par d'imposantes haies d'honneur, à rebrousser chemin – ce que de nombre d'entre eux ont fait d'ailleurs. La grève a été reconduite le samedi, avec toujours le même succès. La direction a mis au boulot les cadres aux caisses, et fait venir des employés d'autres magasins pour remplacer les caissières grévistes à plus de 80 %.

Les revendications des grévistes, nationales et locales à la fois, portent d'abord sur les salaires ; avec l'exigence d'une revalorisation réelle du pouvoir d'achat, chiffrée localement à 150 euros d'augmentation mensuelle, minimum aujourd'hui pour parvenir à joindre à peu près les deux bouts. Devant le magasin, les employés ont témoigné de leurs salaires très maigres, la plupart du temps inférieurs à 1 000 euros. Il n'est pas question pour eux d'accepter la mini-augmentation proposée par la direction, alors que les dividendes des actionnaires ont progressé de 27 % en 2004 ! Des grévistes ont raconté les efforts faits depuis des années par le personnel pour toujours mieux satisfaire la clientèle... efforts jamais récompensés alors que, en haut, ils se servaient toujours plus en leur faisant les poches ! Une affichette scotchée à l'entrée signalait que l'ex-directeur général était parti récemment en retraite avec une prime équivalant à 250 années de salaire de caissière...

LO

Les travailleurs dénoncent aussi les primes d'ancienneté gelées depuis des années et la suppression de la prime d'intéressement. Localement, ils revendiquent un treizième mois sans restriction car il suffit d'être malade quelque temps pour le voir amputé. Ils exigent l'attribution de tickets repas à 7,62 euros et non pas 1,68 euro comme actuellement. Et bien sûr ils exigent la fin des temps partiels imposés ainsi que des embauches, en particulier pour leurs collègues en contrats de qualification, qui sont particulièrement surexploités. En effet, ils travaillent 35 heures payées 450 euros, font les fermetures, ont des horaires coupés ne leur permettant pas de rentrer chez eux... et se voient la plupart du temps renvoyés après les neuf mois de leur contrat. Enfin, les travailleurs en grève dénoncent les conditions de travail qui se dégradent, la direction qui fait des économies de bouts de chandelle sur tout, comme par exemple les tee-shirts ou les pantalons qu'elle ne renouvelle pas, les produits d'entretien qu'elle pleure, les couteaux qui ne coupent pas, les balances qui tombent en panne : autant de problèmes qui rendent la journée de travail de plus en plus pénible. Sans compter les chefs qui « fliquent » en permanence, se planquant derrière les rayons pour surveiller le personnel, ou les caméras qui filment le couloir de la pointeuse ou les travailleurs dans les réserves.

À la fin de la journée de samedi, le directeur acceptait d'avancer au 7 avril les négociations prévues le 14, et les syndicats FO et CGT appelaient à la reprise du travail, malgré la déception de certains employés mécontents de n'avoir pas obtenu plus qu'une date de réunion.

La grève a permis à de nombreux travailleurs de se connaître et de se souder, a donné confiance à ceux qui ne croyaient pas une action résolue possible. La direction devra compter avec cette solidarité nouvelle !

Correspondant local

• PFIZER - Orléans

La grève fait reculer la direction

La journée du 22 mars a été animée chez Pfizer à Orléans, entreprise pharmaceutique de près de 600 salariés. Depuis des semaines, les conditions de travail se sont dégradées. La production augmente et la pression de certains chefs est permanente. La colère s'est exprimée quand nous avons appris que trois d'entre nous étaient sanctionnés pour des erreurs courantes, qui n'ont pas entraîné de destruction de lots.

Pour réagir face à ces sanctions injustes et disproportionnées, mardi 15 mars un premier débrayage d'une heure a bloqué toute la production et la fabrication. Réunis en assemblée générale, nous avons discuté des conditions de travail qui se dégradent et décidé d'exiger le retrait des sanctions. La grève a été votée pour le mardi 22 mars si les sanctions n'étaient pas levées d'ici au vendredi.

Ce jour-là, la direction reculait à moitié en retirant une partie des sanctions. Cette réponse ne nous a pas satisfaits et mardi 22 mars comme prévu, l'équipe du matin s'est retrouvée en assemblée générale. La quasi-totalité du personnel de production et de fabrication s'est mise en grève et a accueilli l'équipe d'après-midi qui s'est jointe à la grève.

Face à cette détermination, la direction a finalement reculé et enlevé toutes les sanctions. Un recul devant notre solidarité, qui a entraîné la satisfaction générale.

Correspondant LO

• Nestlé Beauvais (Oise)

Débrayages pour les salaires

L'usine Nestlé de Beauvais vient de connaître des débrayages pour les salaires, notamment dans le secteur des Crèmes glacées (ancienne marque Gervais) de cette entreprise qui fabrique, entre autres, les surgelés Maggi.

En février, la direction annonçait en tout et pour tout une augmentation de 1 % à partir de septembre 2005 : cela revient à 0,3 % sur l'année, soit moins de 4 euros par mois pour un salaire de 1200 euros ! Quelques jours plus tard, tombaient les résultats financiers du groupe Nestlé dans le monde : 4,5 milliards d'euros de profits. Cela représente une ponction de 1 500 euros par mois sur chacun des 250 000 salariés du groupe dans le monde ! Grâce à ce résultat qualifié « d'historique », Nestlé a gratifié ses actionnaires d'une augmentation de 11 % de leurs dividendes !

En 2004, l'annonce de primes ridiculement basses avait provoqué plusieurs journées de débrayages aux Crèmes glacées, et la direction avait dû réajuster les primes. Cette année, à l'initiative de la CGT, l'ensemble des syndicats a appelé à un premier débrayage d'une heure dans chaque équipe, aux Crèmes glacées, mais aussi aux Surgelés Maggi, qui sortent à peine de deux plans successifs de suppressions d'emplois.

Pour limité qu'il fût dans la durée, ce débrayage a été massivement suivi. Le suivant également, d'autant qu'entre-temps on apprenait que Nestlé donnait 1,8 % et une augmentation de 15 % de la prime de participation... aux autres usines du groupe !

Ce n'est qu'après le troisième débrayage des Crèmes glacées, toujours aussi unanime, et qui commençait à se transformer en une grève dans l'équipe de nuit, que la direction acceptait d'ouvrir des négociations.

Celles-ci se sont tenues le vendredi 25 mars. Les propositions de Nestlé se résument à peu de choses : 1 % au 1er avril et 0,5 % au 1er octobre. Cela fait 0,875 % sur l'année au lieu des 0,3 % précédents, 10 euros mensuels pour un salaire de 1200 euros.

Dès que le résultat a été connu, un nouveau et dernier débrayage s'est tenu dans chaque équipe. Chacun voit que la direction ne lâche presque rien, mais personne n'est réellement déçu. Beaucoup se disent qu'il faudra une véritable grève pour arracher une réelle augmentation de salaire, comme viennent de le faire les salariés de Davigel, une autre usine du groupe Nestlé. Et cela pourrait bien arriver avec les beaux jours, quand les stocks seront au plus bas et les commandes au plus haut.

LO

En 1988, l'usine avait connu une grève qui s'était soldée par une défaite, 120 mises à pied et 21 licenciements. Jusqu'à maintenant, cet échec a joué un rôle de frein dans les consciences. Grâce aux débrayages actuels qui ont touché tous les secteurs de l'usine, cette page est peut-être en train de se tourner.

Correspondant local

• Vistéon Gondecourt (Nord)

Notre santé passe avant leur production !

L'entreprise Vistéon de Gondecourt, près de Lille, produit des tableaux de bord, des panneaux de portes et diverses pièces d'intérieur de voitures, pour toutes les grandes marques automobiles, avec un millier de salariés sur trois sites et près de 150 intérimaires.

C'est un trust mondial appartenant à Ford jusqu'en 1999 – leurs liens restent très nombreux – exploitant 77 000 salariés.

Ici aussi, la production augmente au détriment des conditions de travail et de notre santé. Sous prétexte d'« ergonomie », les chefs des « Méthodes » chronomètrent tous nos gestes puis concoctent une nouvelle organisation du travail qui augmente la productivité. Chaque fois, cela se traduit par une suppression de postes et un ajout de travail à ceux qui restent. Ainsi, les cadences augmentent toujours.

La sécurité n'est pas le souci de la direction. Les allées sont constamment encombrées. Dans ces conditions, les accidents ne sont pas rares : deux caristes se sont heurtés il y a peu de temps et l'un d'eux a été blessé.

L'usine est dangereuse : en février, une alerte chimique s'est produite dans un secteur où sont regroupés des produits toxiques. Un fût s'était mis à gonfler, sans doute à cause d'un mélange de produits. Des pompiers de toute la région ont été appelés, notamment ceux de la Cellule Mobile d'Intervention Chimique de Lille. La direction a eu peur, mais c'était un peu tard pour penser à la sécurité, nous avons eu de la chance.

La direction se vante du taux de fréquence et de gravité des accidents en baisse, voire nul comme à l'Injection où elle vient de nous offrir… une « lampe de secours » pour voiture pour fêter le soi-disant « zéro accident » de l'année. En réalité, sous les pressions, beaucoup d'accidentés viennent au travail : il n'est pas rare de voir des salariés avec un bras dans le plâtre ou même avec une jambe cassée. Cela permet à la direction de baisser ses cotisations accidents à la Sécurité sociale. En ce moment, un responsable de production vient même en chaise roulante, avec une jambe plâtrée ; mais lui, l'usine le chouchoute : le chauffeur de l'usine vient le chercher, le ramène, va lui chercher un plateau-repas… Par contre lorsqu'on est reconnu comme handicapé « Cotorep » et qu'on a droit à un poste aménagé, le patron prétend qu'il n'y en a pas.

Même devant un accident, le premier réflexe des responsables c'est les économies : un camarade qui a eu récemment un accident grave au doigt a été transporté en taxi à l'hôpital le plus proche, au lieu d'appeler un ambulancier pour qu'il l'emmène dans la clinique spécialisée « SOS Mains » qui n'est pourtant pas loin.

Beaucoup de camarades ont des tendinites à cause des pinces manipulées à longueur de journée pour couper les carottes d'injection des tableaux de bord : elles sont vite en mauvais état mais quand on demande une pince neuve, on nous répond qu'elle coûte 15 euros... Apparemment la direction estime que nos tendons, eux, ne lui coûtent rien.

Face à cela, il y a des réactions, et des délégués du CHSCT interviennent. La direction fait alors semblant de faire quelque chose, elle fait mettre des pancartes « danger » sur des machines qui devraient être réparées. Nous en avons vu l'efficacité le jour où nous avons retrouvé une feuille « danger » datant d'il y a un an, alors qu'on attend toujours les réparations.

Pour finir, quand on sait que pour tout cela les salaires tournent autour de 1 200 euros net quand on a beaucoup d'ancienneté, on comprend que le ras-le-bol est grand dans l'usine et pourrait finir par exploser.

Correspondant local

• Nos lecteurs écrivent

Pauvres, mais vaches à lait quand même !

Je suis actuellement au chômage et bénéficiaire (si l'on peut dire !) du RMI. Mais ces derniers mois, comme ma compagne travaillait à temps partiel et gagnait 600 à 700 euros par mois, je ne touchais plus le RMI.

Fin septembre, un grave problème de santé l'a obligée à arrêter de travailler. Elle aurait dû toucher les indemnités de la Sécu sans trop de délai mais, à cause d'une pièce du dossier égarée, le paiement de ces indemnités n'a commencé que début décembre. Il a fallu que l'on se débrouille avec 600 euros pour deux pendant deux mois !

C'est alors que les ennuis ont commencé... Les comptes en banque n'étant plus alimentés, les prélèvements automatiques ont été refusés, avec 19 euros de frais retenus à chaque fois par la banque. Le dernier prélèvement refusé était de 7 euros, ce qui n'a pas empêché la banque de compter comme d'habitude 19 euros de frais ! Au total, les frais ainsi extorqués se sont élevés à 750 euros... Une somme supérieure à nos revenus mensuels.

C.G. (Laval)

Ce qui m'arrive est révoltant. Je suis au chômage depuis des années, je touche maintenant l'Allocation spécifique de solidarité de 420 euros par mois. J'ai 2 408 euros de dettes. Un huissier a tenté une saisie sur mon compte en banque. Il n'a rien pu saisir, je n'ai pas cette somme. De plus, l'ASS est insaisissable.

Il n'empêche que ma banque, le Crédit Lyonnais, m'a prélevé 99 euros de frais bancaires pour cette saisie. C'est qu'ils ont travaillé, à ce qu'ils m'ont répondu pour toute justification. Je vais entamer des démarches pour contester ce prélèvement, mais il faut en passer par un autre huissier et cela coûte encore environ 80 euros.

Non seulement je n'ai pas grand-chose pour vivre, mais il se trouve des vautours pour m'en prendre encore !

J-P.F. (Les Ulis)

• Kirghizstan

Une révolution de palais ?

Au Kirghizstan, un État d'Asie centrale issu de la décomposition de l'URSS fin 1991, il a apparemment suffi d'une journée de manifestations dans la capitale, le 24 mars, pour que le président Akaev quitte précipitamment le pays et que le pouvoir échoie à des gens qui, formant l'opposition, étaient ses adjoints directs, il y a peu encore.

Si l'on en juge par ce qu'en ont montré diverses télévisions, les manifestants du 24 mars n'étaient pas plus de quelques milliers à affronter la police dans la capitale pour protester contre le résultat des élections législatives de février, notoirement truquées par le clan Akaev. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette police n'a guère fait preuve d'ardeur à défendre le régime. On en eut une explication quand parut une interview, réalisée la veille des événements, de celui qu'Akaev avait, juste avant sa chute, nommé ministre de l'Intérieur. Ce dernier y déclarait se placer *« aux côtés du peuple »*, un slogan de l'opposition, et être seul à décider du recours à la force, ajoutant ne pas avoir d'ordre à recevoir du président.

En fait, comme ce ministre, ce sont de larges couches des milieux dirigeants qui ont saisi là l'occasion de se débarrasser d'Akaev, au pouvoir depuis 1990.

Celui-ci a longtemps été présenté comme un « démocrate ». Sans doute parce que, de tous les satrapes dirigeant les ex-républiques soviétiques d'Asie, il était le seul à ne pas avoir dirigé le Parti Communiste de « sa » république, puis, l'URSS ayant disparu, à ne pas avoir écrasé toute expression d'une quelconque opposition. Mais, sur le plan de la corruption, son régime n'avait rien à envier à ceux des pays voisins.

Une catastrophe sociale

Comme eux, le Kirghizstan se trouve désormais tributaire, pour ses ressources, de divers trafics, et d'abord de celui de l'opium dont il est devenu une plaque tournante. Dans ce pays de cinq millions d'habitants, montagneux, enclavé et n'ayant ni pétrole ni gaz, à la différence de ses voisins, la fin de l'URSS a été plus encore qu'ailleurs une terrible catastrophe. La plupart des rares usines ont cessé de fonctionner. La principale ressource locale – la mine d'or de Kumtor, qui rapporte 14 % du budget du pays – a été livrée (contre pots-de-vin) au Canada. Quant à l'économie pastorale et aux échanges commerciaux, ainsi qu'aux échanges entre populations dans une région où s'entremêlent une demi-douzaine de peuples, ils sont maintenant entravés par des frontières, qui ne sont plus seulement administratives comme du temps de l'URSS, mais des murs hérissés de barbelés.

Pour ces populations sans travail ou n'ayant que des salaires misérables (officiellement : 40 euros en moyenne par mois et 8 euros au minimum, si ces notions ont un sens), il reste l'exil en Russie, pour y trimer comme clandestins sur les chantiers ou les marchés, ou les mille et une débrouilles permettant de survivre sur place.

C'est cela aussi qui explique que la population, trop occupée à survivre au jour le jour, a finalement peu participé aux manifestations de l'opposition et que, une fois ce régime pourri jusqu'à la moelle tombé facilement, des déshérités se soient lancés en foule à l'assaut des magasins de Bichkek, la capitale, où une bonne partie du commerce appartient à de proches parents d'Akaev.

Mais à trop placer les siens à la tête des entreprises publiques, du secteur commercial, des administrations centrales, bref des sources de détournement d'argent et de pots-de-vin, Akaev a fini par dresser contre lui la plupart des autres clans de la bureaucratie dirigeante.

Un chef de clan de la bureaucratie chassé par les autres

À la veille de l'installation de l'Assemblée nouvellement élue – où les familles d'Akaev et de ses proches trustent les deux tiers des postes – l'opposition, encore plus écartée du Parlement, avait appelé à manifester. Cette opposition hétéroclite allant des milieux religieux à des partis soutenant, chacun, un des chefs de clan de la bureaucratie locale, avait déjà, en fait, pris le contrôle depuis une semaine du sud du pays, fief de plusieurs de ses dirigeants. Dans le sud, des chefs de la police, de l'armée, les autorités locales, avaient annoncé leur ralliement à ceux qui briguaient la place d'Akaev. On connaît la suite.

Ceux qui ont succédé à Akaev–Bakaiev, le chef de l'opposition devenu Premier ministre et président par intérim, et Koulov, un général de l'ex-KGB devenu chef de la police et de l'armée – sont tout sauf des inconnus en ex-URSS.

Après une carrière classique dans la bureaucratie kirghize durant les dernières années de l'URSS, Bakaiev avait fini par se retrouver vice-président de l'organisme chargé des privatisations (un poste recherché dans toutes les ex-républiques soviétiques où la bureaucratie s'est jetée dès qu'elle l'a pu sur la propriété d'État), puis gouverneur de région, avant qu'Akaev le nomme à la tête du gouvernement, fin 2000. Des émeutes ayant été sauvagement réprimées dans une région considérée comme son fief, Bakaiev avait fini par démissionner en mai 2002, non sans laisser ses trois frères à des postes-clés de l'État, notamment de la police et de la justice. Quant à Koulov, adjoint actuel de Bakaiev – que ce dernier avait fait jeter en prison pour corruption en 2001 – sa carrière au sein de la police politique, le KGB, en fait l'homme de la situation.

C'est lui qui a reconnu... la nouvelle Assemblée contre laquelle l'opposition appelait encore à manifester il y a quelques jours. Ce geste était adressé aux gens du clan du président déboulonné, dont la plupart ont acheté leur siège au prix fort. Dans le même temps, pour ne pas faire de jaloux, des députés non réélus de l'ancienne opposition se voyaient attribuer des places de ministres. Surtout, Koulov n'a rien eu de plus pressé que d'ordonner à tous les policiers du pays de reprendre leur poste, sous peine de renvoi, et de menacer les manifestants qui s'en étaient pris aux biens et commerces du président enfui.

AFP

Des opposants sur le palais présidentiel.

Un général de l'ex-KGB à la barre

Dans une interview, Koulov a déclaré que ceux qui avaient évoqué une *« révolution des tulipes »* ne savaient pas de quoi ils parlaient. *« La révolution n'a pas encore commencé »*, disait-il, voulant dire par là que, par son intervention, il avait justement réussi à empêcher tout véritable débordement. Eh oui, dans ces pays que la bureaucratie a mis à genoux économiquement et socialement, les représentants politiques de cette dernière savent quelle haine leur pillage a fait naître au sein des peuples. Ils savent qu'elle peut exploser sans prévenir et là où on ne l'attendrait pas. Comme cette fois, au Kirghizstan, où des bureaucrates réglant des comptes entre eux, pour se repartager le gâteau, ont vu descendre dans la rue des milliers de manifestants puis, le dictateur étant tombé, des dizaines de milliers.

C'est sans doute parce qu'ils craignaient que les leaders de l'opposition aient joué avec le feu que les dirigeants américains, qui semblent avoir soutenu ces derniers, n'avaient toujours pas, une semaine après, reconnu les nouvelles autorités. Par la bouche du président kazakh Nazarbaev, les dirigeants des voisins du Kirghizstan n'ont pas dit autre chose. Parlant des *« désordres »* survenus dans ce pays, Nazarbaev les a attribués aux *« problèmes sociaux et économiques accumulés depuis des années »* et, ajoutait-il, *« à la faiblesse des autorités qui ont laissé des voyous (...) agir à leur guise »*.

Maintenant, avec un général de la police politique aux commandes au Kirghizstan, les dictateurs de la région doivent mieux respirer...

Pierre LAFFITTE

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 87 (mars 2005)

- La Turquie et l'Union européenne
- Les institutions européennes et le droit des femmes
- Le sionisme et l'antisémitisme
- Haïti : en s'organisant contre les exploiteurs, on saura se défendre contre les voyous armés !
- États-Unis : les élections de 2004 ne constituent pas un mandat pour continuer la guerre et démanteler la Sécurité sociale !
- *Tribune de la Minorité*
  La Chine : quel développement ?

Prix : 1,50 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1009 I 85576